

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 36 (1931)

Artikel: La Chaux-de-Fonds et les Jurassiens
Autor: Fallet, Marius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Chaux-de-Fonds et les Jurassiens

par

Marius Fallet

Docteur ès sciences économiques et politiques

à La Chaux-de-Fonds

Retracer les relations qui existent depuis des siècles entre La Chaux-de-Fonds et l'ancien Evêché de Bâle, aujourd'hui le Jura bernois, c'est faire, en raccourci, il est vrai, l'historique du hameau qui sera plus tard la cité montagnarde et la métropole horlogère.

Notre exposé s'étendra surtout à la période comprise entre l'année 1656, date de l'érection de La Chaux-de-Fonds en communauté autonome, et le début du XIX^e siècle.

Les origines de La Chaux-de-Fonds.

Les documents les plus anciens relatifs à la région qui prit dans la suite le nom de La Chaux-de-Fonds attestent que cette contrée était à l'origine, couverte, de forêts. Le haut Jura Neuchâtelois oriental fut appelé d'abord les « Noires-Joux ».

Avant l'apparition de La Chaux-de-Fonds, le secteur occidental (Le Locle, La Sagne, Les Brenets) était déjà colonisé. Le Locle et La Sagne possédaient déjà une population sédentaire assez nombreuse. Des colons d'origine diverse habitaient ces deux localités en qualité de francs-habergeants. Le succès de la colonisation et sans nul doute le besoin de pâturages d'été pour leurs sujets du Val-de-Ruz engagèrent les seigneurs de Valangin à mettre en valeur le secteur oriental également. Mais ils le réservèrent primitivement aux gens de Fontainemelon (ce qui veut dire Fontaines du Milieu en vieux français) et des Hauts-Geneveys, appelés autrefois les Geneveys sur Fontaines. Ces deux agglomérations faisaient autrefois partie de la paroisse de Fontaines.

Dans des textes de 1333 et notamment dans ceux du milieu ainsi que de la seconde moitié du XIV^e siècle, où le nom de La Chaux-de-Fonds (Chaz de Font, Chault de Font, Chaul de fons, etc.) apparaît primitivement, il est souvent question de joux, c'est-à-dire de forêts, que les comtes d'Aarberg, seigneurs de Valangin et maîtres des Noires-Joux, accensent à leurs sujets de Fontainemelon, des Hauts-Geneveys et de Fontaines, pour y « faire des cernils et des prés ». ¹⁾

La Chaux-de-Fonds désigne, à l'origine, le pâturage (montagne, chaux) d'été des gens de Fontaines ou plus exactement de la paroisse de Fontaines. Ce nom de lieu s'imposa aussi pour une autre raison. A la « Vieille Chaux », qui devint le noyau du futur village de La Chaux-de-Fonds, sourdait la source de la Ronde, appelée depuis les temps les plus anciens « Fontaine de la Chaux ». Cette source abondante et longtemps intarissable fut fameuse. On y viendra dans la suite de tous les points du territoire de l'ancienne Chaux-de-Fonds, notamment pour y abreuver le bétail.

Pour se rendre aux Noires-Joux, les gens de Fontainemelon empruntaient le col de la Vue des Alpes, qui fut déjà au XIV^e siècle une artère importante. Les gens des Hauts-Geneveys connaissaient le col de Tête-de-Ran. De La Chaux-de-Fonds, la route continuait vers le nord, à destination de la Franche-Comté (route de Maïche). ²⁾

Les comtes de Neuchâtel possédaient en Franche-Comté un domaine assez étendu. En 1344, Louis et Jean de Neuchâtel y accensent des terres en faveur des habitants de la Grand'Combe des Bois et de Blanchefontaine. Pour s'y rendre, les comtes et leurs gens devaient se servir d'un chemin qui devait nécessairement passer par la « Chaz de fonz ». ³⁾

L'acte de franchise que Jehan d'Aarberg, seigneur de Valangin, accorda aux communautés du Locle et de La Sagne date du 3 mai 1372. Ce fut l'origine du Clos de la Franchise, tandis que le territoire de La Chaux-de-Fonds se rattachait alors directement à Valangin.

Le 7 juin 1378, Jean d'Aarberg octroie aux francs-habergeants de La Sagne et du Locle « un chemin publaut (public) joust le pont (marais) du Locle tanque (jusque) ou Gudebat (au Goudebat) et des le dit pont tendans a la Chault de font, et des le dit tendant au Mont dar... ». Du Mont Dard, le chemin devait nécessairement passer par le col de Tête-de-Ran pour gagner le Val-de-Ruz. En

¹⁾ V. Henri Buhler, *Les Crosettes*, étude de géographie régionale, Neuchâtel, 1918, p. 27-33.

²⁾ « Viam de maches » en 1401. v. Buhler, loc. cit. p. 28.

³⁾ V. Buhler, loc. cit. p. 47 d'après Matile (G.-A.) *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, tome II, p. 572.

octroyant cette route, le seigneur de Valangin réalisait la jonction géographique des trois parties de la seigneurie: le Val-de-Ruz, le Clos de la Franchise et le territoire de La Chaux-de-Fonds. Cette soudure fut capitale. Elle solidarisa et vivifia dans la suite trois régions que leur relief et leur pente individuelle tendaient à dissocier.¹⁾

Le fait est qu'à La Chaux-de-Fonds, le haut Jura Neuchâtelois s'élargit en un carrefour établissant des communications directes entre Neuchâtel et l'Erguel d'une part, La Sagne et Le Locle, ainsi que l'outre-Doubs, d'autre part. De là, on pouvait se rendre en France et à Bâle.

Le premier développement de La Chaux-de-Fonds.

Les tenanciers de 1350 ne vinrent à la « Chaz de fonz » que pour y faire estiver leurs bestiaux. Leurs successeurs y bâtissent des fermes. Il y a d'une part l'estivage sur le pâquier commun, qui est précisément la « Chaz de fonz » et de l'autre des sédentaires. Au milieu du XIV^e siècle, on ne trouve que des établissements temporaires, mais dès la seconde moitié de ce même siècle, le hameau de La Chaux-de-Fonds et ses environs sont en voie de formation. Nous avons vu que le comte souverain décréta un tracé de route pour y arriver depuis Valangin. D'autre part, en 1427, Guillaume d'Aarberg accordait par testament, au curé de Cressier, la moitié de la dîme du hameau.

Vers la fin du XV^e siècle, on assiste à une extension considérable de l'occupation du territoire de La Chaux-de-Fonds. Des accensements multiples sont accordés à des gens du Val-de-Ruz et de La Sagne. Jusqu'en 1495 et pendant longtemps, une partie de ce territoire, le Valanvron actuel, demeura en litige avec l'Evêché de Bâle.

Les documents du début du XVI^e siècle permettent de constater le profond changement survenu dans le peuplement de tout le territoire de La Chaux-de-Fonds. Les gens du Val-de-Ruz ne sont plus les seuls colons. Du Locle et de La Sagne, les pâtres et les défricheurs sont venus s'établir nombreux, les uns à l'endroit, les autres à l'envers de la vallée de La Chaux-de-Fonds. Ils débordent largement à l'est. A cette époque, les prises de possession ne sont pas dues uniquement aux accensements que les Seigneurs de Valangin multiplièrent pour augmenter leurs revenus; il y eut déjà des acquisitions et des échanges.²⁾

¹⁾ V. Buhler, loc. cit. p. 29.

²⁾ V. Buhler, loc. cit. p. 51-53.

L'annexion définitive du Valanvron par les seigneurs de Valangin mit à la disposition des uns et des autres un espace relativement considérable. L'axe des communications se modifie. La route de la Vue-des-Alpes prit alors le pas sur celle de Tête-de-Ran et sa prééminence s'affirma à mesure que La Chaux-de-Fonds gagna en importance. ¹⁾

Les Crosettes et Boinod ne suffirent plus à absorber l'immigration de La Sagne. Les Reprises et le Bas-Monsieur furent envahis à leur tour. En 1519, le seigneur de Valangin, crée le péage du Ban à Monsieur (Bas-Monsieur). Les Bulles et la Joux-Perret apparaissent.

De nouvelles habitations surgissent. La Vieille Chaux prend lentement l'aspect d'un village et les environs figure de hameau. Au commencement du XVI^e siècle, la Vieille Chaux (hameau) comptait environ 30 habitants et 7 maisons; au milieu du siècle, le hameau devenu village, 175 habitants et 35 feux; à la fin du siècle, le village et ses quartiers extérieurs, 500 habitants et 100 maisons, en chiffres ronds.

De la réforme religieuse à l'autonomie municipale.

En 1518, une chapelle est mentionnée à La Chaux-de-Fonds. Cependant, son territoire actuel était partagé alors entre les paroisses du Locle, de La Sagne et de Fontaines au Val-de-Ruz. C'est seulement 14 ans après l'introduction de la Réforme dans le Pays de Neuchâtel que la Paroisse autonome de La Chaux-de-Fonds fut érigée à la date du 12 octobre 1550 exactement. L'institution de la Mairie se fit attendre jusqu'en 1656.

Le Réforme contribua au développement de La Chaux-de-Fonds. Même des Francs-Comtois et des gens de l'Evêché de Bâle y furent attirés en plein XVI^e siècle. De Moulte vellier (Movelier) est venu Guillaume Bille. Richard Saulnyer, des Bullet en Bourgogne, donnera au quartier des Bulles le nom de son lieu d'origine. ²⁾

Les Neuchâtelois eurent depuis les jours de la Réforme des relations plus suivies avec le Montbéliardais, dont Farel, devenu pasteur de Neuchâtel, où il mourut en 1565, fut le réformateur. Déjà antérieurement à la Réforme, la ville de Neuchâtel sentait le besoin de communications plus aisées avec la Franche-Comté. En 1529, par l'entremise de René de Challant, seigneur de Valangin, elle noua des relations avec Jean de la Palud, comte de Varax et de la Roche,

¹⁾ V. Buhler, loc. cit. p. 30-31 et 101.

²⁾ V. idem, loc. cit. p. 53.

qui possédait plusieurs seigneuries outre-Doubs. Le but de ces négociations était l'établissement d'un chemin aboutissant au Doubs et d'un pont pour le traverser. La route fut construite, mais le pont demeura encore trois siècles durant à l'état de projet.

En 1545, René de Challant, fit établir au bord du Doubs, à l'endroit appelé le passage de la Roche, un péage qu'on nomma la Maison à Monsieur (Maison-Monsieur actuelle).

Le développement économique de la région de La Chaux-de-Fonds date surtout de la guerre de Trente ans (1618-1648), qui permit aux éleveurs de bétail et de chevaux, aux fournisseurs de viande, de fromage, de beurre, de cuir, etc., de réaliser de gros gains.

En pleine guerre (1633), les Chaux-de-fonniers substituèrent une tour véritable au modeste campanile de leur chapelle. Ils décidèrent aussi de reconstruire entièrement l'habitation du pasteur (cure). Après la tour vinrent les cloches. La plus grosse fut installée en 1634 et la moyenne en 1645. Après l'érection de la Mairie, en 1656, la Vénérable Classe de Valangin institua un Consistoire dans la Paroisse.

On voit que le village grandit. Du milieu du XVI^e siècle à l'année 1656, la transformation est profonde. La région n'a plus rien de la joux et du pâturage exclusifs. Un défrichement poussé très loin a multiplié les espaces cultivables. La Chaux-de-Fonds et ses environs ne sont plus exclusivement des points d'attraction, mais encore des centres de rayonnement. Il faut y voir un indice non équivoque du tassement de la population et de prospérité.¹⁾

L'organisation militaire précéda à La Chaux-de-Fonds, l'organisation municipale et judiciaire autonome. En 1641, on construisit aux frais de la Compagnie de milices du quartier de la Chaux (Vieille Chaux ou village de La Chaux-de-Fonds proprement dit) le Corps de garde sur le tertre du temple, autrement dit sur le vieux cimetière qui entourait autrefois le temple.

A cette époque, le village et les quartiers extérieurs étaient déjà organisés militairement. Lorsque le mardi 28 juillet 1657, le prince Henri II de Longueville vint visiter La Chaux-de-Fonds, tous les hommes capables de porter les armes (c'étaient les hommes de 16 à 60 ans) formèrent un bataillon. Ils furent au nombre de 450, le maire Abram Robert en tête.

Les milices de La Chaux-de-Fonds eurent dès le XVI^e siècle leur société de mousquetaires, qui organisait les tirs avec prix de S. A. S. le prince de Neuchâtel. En 1602, un grand tir régional eut lieu à La Chaux-de-Fonds. Au nom des mousquetaires de ce lieu, le notaire Montandon, en une circulaire écrite de sa plus belle encre, invitait les tireurs du Pays de Neuchâtel et des régions voisines à

¹⁾ V. Buhler, loc. cit. p. 103-104.

participer à cette joute, que l'on pourrait appeler un Tir jurassien. Parmi les invités figurent les tireurs de St-Imier et de la Neuveville ainsi que ceux d'Yverdon. La circulaire fait bien ressortir que le premier prix du tir sera un cheval du pays.

La poussée vers l'Erguel au XVI^e siècle.

Nous avons vu que pendant la période allant de la Réforme à l'année 1656, les conditions politiques, sociales et économiques des populations établies sur le territoire de La Chaux-de-Fonds subirent des modifications profondes.

Déjà au début du XVI^e siècle, l'immigration des gens du Locle et de La Sagne établis sur le territoire de La Chaux-de-Fonds déborda largement à l'est. Au Valanvron, aux Reprises et au Bas-Monsieur, elle avait atteint l'extrême limite de la seigneurie de Valangin.

Dès la seconde moitié du même siècle, les Montagnards toujours trop à l'étroit dans l'ancien Clos de la Franchise, s'établirent sur les terres de l'Evêché de Bâle, à Clermont, à la Ferrière, sur les Montagnes du Droit et de l'Envers de Renan, de Sonvilier et de St-Imier jusqu'à Villeret; enfin à Tramelan.

En 1590, les Montagnards neuchâtelois établis dans le Haut-Erguel érigèrent la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier, dont l'étendue correspondait assez exactement avec le territoire actuel de la commune de la Ferrière. Les fondateurs de cette communauté sont tous Loclois, Sagnards ou Chaux-de-fonniers. Les signataires du premier statut de la nouvelle commune, rédigé par le notaire Pétremand, portent les noms suivants: Brandt, Calame, Courvoisier, Droz, Dubois, Ducommun, Dumont, Humbert-Droz, Jeanrichard, Nicolet, Pétremand, Racine, Robert, Sagne, Sandoz, Tissot-Daguette et Vuille.

A Tramelan, ce sont les Ducommun, Houriet, Matthey, Nicolet, Vuilleumier, etc.

C'est ici l'origine de cette classe de bourgeois de Valangin, communiens du Locle, de La Sagne et de La Chaux-de-Fonds, qui sont en même temps sujets de S. A. R. le prince-évêque de Bâle en tant que Paroissiens de St-Imier ou de Tramelan. La plupart conserveront jalousement ce double indigénat et le renouvelleront même, au besoin, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Certes, les nécessités d'ordre économique de l'époque expliquent dans une large mesure cette poussée des Montagnards neuchâtelois vers l'Erguel. Cependant, les relations spirituelles et morales que la Réforme établit entre La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Brenets, Les Ponts-de-Martel, la Vallée de la Brévine

et l'Erguel en particulier, exercèrent une influence incontestable. Elle fut pour beaucoup dans l'établissement définitif des Jurassiens neuchâtelois dans le Haut-Erguel. Parmi les pasteurs qui exercèrent leur ministère dans les paroisses erguéliennes et prévôtoises, plusieurs furent d'origine neuchâteloise.

Nous mentionnerons ici le ministre Louis Perrot, pasteur d'Orvin de 1658 à 1699, doyen de la classe (chapitre) d'Erguel, en 1667. Madame Marguerite Clerc, de St-Imier, épouse en premier mariage de Jacob Beynon, de son vivant châtelain d'Erguel, fut l'épouse, en secondes noces, du dit ministre. Jean-François Beynon, maire de St-Imier, fut le fils et Jean-Henry Courvoisier de Sonvilier, le beau-fils de Madame Suzanne Beynon; leur sœur et belle-sœur, épousa Jean-Pierre Wildermett, de son vivant du Conseil étroit et Boursier de la ville de Bienne. Il fut aussi receveur de sa Grâce l'Abbé de Bellelay. Elisabeth Beynon, une autre sœur, fut l'épouse de Pierre Wildermett, du Conseil étroit de Bienne.

Docte, Spectable et Scientifique Monsieur Michel Gauchat, fils du Sr Jean Gauchat, greffier de Lignières, Diacre à St-Imier et Co-Ministre de Renan dès la fin du XVII^e siècle et pendant de longues années, épousa Honorée Dame Marie Droz.

Le bailli Theillung, l'un des personnages les plus marquants du XVII^e siècle, en Erguel, eut comme épouse une fille noble de Neuchâtel-Ville. Plusieurs bourgeois de Neuchâtel et de Valangin, qui n'ont rien à voir avec les familles montagnardes établies dans la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier, possédèrent des propriétés foncières en Erguel dès la première moitié du XVII^e siècle.

La Mairie de La Chaux-de-Fonds

Rattachée à la mairie de Valangin, La Chaux-de-Fonds dépendait des tribunaux du Bourg; politiquement parlant, ses habitants furent bourgeois de Valangin tout en demeurant communiens de leur lieu d'origine: Le Locle, La Sagne, Les Brenets, etc.

En 1584, la seigneurie de Valangin passa à Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, veuve de Léonor d'Orléans, prince de Neuchâtel, tutrice de son fils Henri I^{er} d'abord, puis de son petit-fils Henri II, duc de Longueville. Les Chaux-de-fonniers profitèrent de ce changement pour demander l'établissement d'une cour de justice particulière. Ils se plaignent de celle du Locle, qui tient les gens de La Chaux-de-Fonds sous sa dépendance.

Le développement du village et des quartiers extérieurs justifiait l'érection de La Chaux-de-Fonds en communauté civile et po-

litique. Dans une requête ultérieure du 27 avril 1608, ses gens renouvellent leurs réclamations. Les Chaux-de-Fonniers entendent que le grand village ait son maire et son plaid, cela pour éviter les grandes incommodités et frais que leur occasionne le fait d'être justiciables du bourg de Valangin.

La réponse se fit attendre jusqu'au 27 janvier 1616 et ne satisfit nullement nos Montagnards. Marie de Bourbon, conseillée en cela par des influences intéressées, consentit uniquement à rattacher La Chaux-de-Fonds aux juridictions du Locle et de La Sagne.

La Chaux-de-Fonds continua à lutter pour son autonomie complète. Une fierté croissante anima ses habitants. Après un demi-siècle de réclamations répétées, ils obtinrent gain de cause. Il fallut pour cela l'intervention bienveillante du gouverneur de la principauté, de Stavay-Mollondin, qui témoigna à plusieurs reprises sa sympathie effective au village grandissant. Le 2 décembre 1656, Henri II de Longueville signa à Rouen les lettres patentes qui érigeaient la Communauté de La Chaux-de-Fonds avec droit de juridiction.

La population fut divisée alors en trois classes: les communiens, les paroissiens et les habitants. L'autorité de la Principauté confia l'administration de la nouvelle commune au maire, à son lieutenant et douze justiciers, d'une part, à vingt conseillers, de l'autre. Le greffier et l'huissier de la communauté furent également des personnages importants.

La mairie avait droit de moyenne et basse juridiction: pour les appels, elle relevait du tribunal de Valangin. La délimitation définitive de la communauté se fit attendre jusqu'en 1659 et c'est à partir de 1660 seulement que les autorités de la communauté furent déclarées constituées définitivement. C'est que l'institution de la nouvelle mairie ne fut pas chose aisée, les communautés du Locle et de La Sagne ayant dû céder des parcelles de leur territoire. Des vieux Loclois et Sagnards devinrent désormais d'authentiques communiens de La Chaux-de-Fonds: certaines branches de la vaste famille des Jeanrichard, par exemple.

La mairie comptait au total 1000 habitants en chiffre rond; le village proprement dit (quartier de la Vieille Chaux) groupait 20 maisons, plus le temple et le corps de garde; le village et les environs (quartiers extérieurs) dénombrèrent alors 292 maisons et 400 feux.

A la date du 24 mai 1660, le gouverneur de la principauté, Jacques de Stavay-Mollondin, fit don à la communauté de l'horloge du château de Joux près des Verrières. Elle fut placée dans la tour du temple, comme emblème visible de toute municipalité qui se respecte.

Le développement économique de La Chaux-de-Fonds depuis 1656.

L'érection de La Chaux-de-Fonds en communauté autonome fut le point de départ de sa nouvelle ascension économique. Les artisans de son indépendance civile et économique furent aussi les architectes de son développement commercial et industriel.

Lors de sa visite à La Chaux-de-Fonds, le mardi 28 juillet 1657, le prince Henri II de Longueville autorisa la communauté à établir une nouvelle foire: celle de février. Il lui accorda aussi le droit d'avoir un marché par semaine. La foire d'octobre avait été introduite en 1615.

L'activité des gens de La Chaux-de-Fonds, jusqu'à l'introduction de la dentellerie et de l'horlogerie, fut tournée principalement vers l'élevage et l'engraissement des bovidés, l'élevage des chevaux, des porcs et des moutons. De Stavay-Mollondin dit des habitants de la région qu'ils furent de grands amateurs de chevaux. Comme ceux des Franches-Montagnes, les pâturages du haut Jura neuchâtelois se prêtaient alors admirablement à l'élevage de ce noble animal, dont la demande était forte sur le marché en raison des moyens de transport de l'époque. L'élevage procura aux habitants de la région le lait, la viande, le cuir, la laine et le suif. Ce dernier servait à la fabrication des chandelles. Les agriculteurs chaux-de-fonniers fabriquèrent, parfois même en grand, le fromage et le beurre. Ils cultivèrent aussi les céréales de montagne. L'apiculture fut en honneur. Elle fournit le miel, condiment nécessaire à une époque où le sucre artificiel était inconnu; elle donna aussi la cire. L'aviculture ne fut pas une quantité négligeable pour les Montagnards de ce temps-là.

L'agriculteur possédait maison, prés, pâturages et forêts, de même un petit enclos pour les légumes et le chanvre, auquel le lin fut substitué au XVIII^e siècle.

Des fermes encore existantes dans les environs de La Chaux-de-Fonds, quelques rares unités datent du XVI^e siècle; la plupart furent construites pendant la première moitié du XVII^e, d'autres dans la seconde moitié de ce même siècle et au début du XVIII^e.

A l'époque des labours et des fenaisons les Montagnards neuchâtelois faisaient appel à des ouvriers et ouvrières agricoles de l'ancien Evêché de Bâle. Ce fut l'origine de l'établissement temporaire ou définitif d'Erguéliens et de Prévôtois dans la région de La Chaux-de-Fonds. Plusieurs de ces immigrants s'adonnèrent plus tard à la dentellerie et à l'horlogerie et implantèrent ces industries dans leur lieu d'origine.

Dès les années 1740, on voit grandir le nombre des familles les plus notables qui afferment leurs propriétés rurales pour se consacrer à l'industrie de la montre et des pendules comme aussi au négoce horloger. A partir de cette date, l'agriculture de la région chaux-de-fonnière évolua vers le fermage. Parmi les nombreux fermiers qui s'établirent successivement sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, il y a surtout des agriculteurs bernois, anabaptistes et autres, venus non pas directement des « Terres de Leurs Excellences », mais de l'Erguel et de la Prévôté, où ils furent fixés antérieurement pendant une, deux, voire trois générations.

Un autre aspect du caractère foncier des gens de La Chaux-de-Fonds apparaît distinctement à partir du milieu du XVII^e siècle: leurs aptitudes mécaniques et même techniques, qui semblent être héréditaires. Déjà à cette époque, l'agriculteur des Montagnes neuchâteloises eut la réputation d'un homme habile et ingénieux, autrement dit, inventif et pratique. Il crée lui-même ses instruments aratoires et ses outils, la plupart de ses meubles et même ses armes. Il est maçon, charpentier, menuisier, couvreur, forgeron, maréchal et armurier tout ensemble.

De nombreuses fermes des environs de La Chaux-de-Fonds présentent des vestiges d'anciennes forges. On y travaillait surtout en hiver, à titre d'occupations accessoires. Les agriculteurs-artisans produisaient entre autres des clous, des boucles, des serrures, de la ferronnerie et de la maréchalerie. Encore au XVIII^e siècle, maint paysan chef de famille possédait l'outillage indispensable pour exécuter les ustensiles de ménage, les couteaux et les fourchettes, par exemple.

Dès la première moitié du XVII^e siècle, les plus habiles se spécialisèrent et devinrent des artisans achalandés. A côté du tailleur et du cordonnier, l'on voit apparaître les charpentiers, les menuisiers, les meuniers, des maréchaux et forgerons, des serruriers, couteliers, cloutiers, des faiseurs de boucles et de pipes, le tisserand, le chapelier, le faiseur de bas; un peu plus tard le tanneur et le chaudronnier. Les armuriers sont réputés, de même les maréchaux et forgerons. Ces derniers sont d'importants fabricants de faux, qui font l'objet d'un commerce d'exportation considérable en Franche-Comté, en Bourgogne, en Alsace et dans l'ancien Evêché de Bâle en particulier.

Déjà au XVII^e siècle, certaines coutumes corporatives furent observées dans les Montagnes neuchâteloises et en Erguel, ainsi que l'attestent divers documents, parmi lesquels celui qui suit est particulièrement explicite: « Lettre d'apprentissage. Je Abram Droz du Locle et Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, maître tailleur d'habits (le tailleur de pierres était un personnage bien connu aux Montagnes neuchâteloises), savoir fait à tous ceux qu'il apar-

tiendra qu'il y a environ 18 ans écoulés (c'était donc vers 1695) que Marie vefve de feu Jacob Pétremand dit Vefve, paroissien de St-Imier en la Châtelénie d'Erguel, laquelle avec d'autres de ses parens m'ayant mis et affermé selon les bons ordres de notre métier, Jacob Pétremand dit Vefve son fils pour apprendre et montrer mon métier de tailleur pendant le temps et terme de trois ans consécutifs, y ayant quinze ans écoulés depuis qu'il est sorti (sic) d'avec moy; mais iceluy ne m'ayant demandé sa lettre d'apprentissage que sur aujourd'hui sous datté afin que suivant l'ordre qui se pratique dans notre métier tant rière la Suisse, Allemagne qu'aux environs, que pour ce qui concerne les arts et métiers, ceux qui en font l'apprentissage et remporte la science et attestation de leur service; à ces causes j'ay bien voulu (sic) à la requeste dudit Jacob donner lettre attestatoire de sa fidélité pour s'en pouvoir servir dans les occasions nécessaires.... Pétremand s'est rendu capable d'exercer ledit art et métier, disant que je luy ay aussi bien montrer en tout ce qui dépend dudit métier; partant je prie tous maîtres et compagnons dudit métier auquel ledit Jacob s'adressera de l'avoir en bénigne recommandation et le tenir pour viel compagnon dudit état. Et aussi je prie tous Seigneurs, Gouverneurs, Magistrats, leurs Lieutenants, gardes ponts et passages et autres qu'il appartiendra, de le vouloir librement et seurement passer, séjourner, retourner par tous lieux et places où il conviendra.... Dans le village de Renen le 7^{me} aoust 1713: Présents les Honbles Abraham Robert dudit Renen, Pierre fils de Pierre Vuille, paroissien de St-Imier, les deux maîtres tailleurs d'abits et autres témoins requis. signé, Guillaume Borle, not. Renen. »

Déjà antérieurement à l'introduction de la dentellerie et de l'horlogerie, le commerce chaux-de-fonnier était considérable. Les bestiaux et les chevaux firent l'objet d'un commerce intense. Les maquignons de la région couraient les foires du pays, celles des cantons voisins et même celles de l'étranger. Des agriculteurs firent le commerce de fromage, de beurre, de cire; d'autres le commerce des peaux, du suif; d'autres encore le commerce de bois.

Les foires de La Chaux-de-Fonds furent réputées dès leur origine et courues par de nombreux éleveurs, bouchers et marchands venus de près et de loin. Vers 1670, les bouchers strasbourgeois Pfister et Schmid vinrent acheter des bœufs à La Chaux-de-Fonds. Souvent, les acheteurs de bétail et les amateurs de chevaux n'attendaient pas les foires; ils venaient enlever sur place les belles collections d'animaux.

Mais, dès la première moitié du XVII^e siècle, les agriculteurs et marchands chaux-de-fonniers furent à leur tour les habitués des foires des Montagnes neuchâteloises (Le Locle, La Sagne, etc.), d'Erguel (foires de St-Imier, Renan, Courtelary, Tramelan), de la

Prévôté, de Bienne, de Neuveville, des Franches-Montagnes (Saignelégier, Les Bois, Le Noirmont), du Vadais (Delémont, Glovelier), du Clos du Doubs et de l'Ajoie (St-Ursanne, Porrentruy, etc.).

Nous citerons ici quelques exemples. En 1675, Isaac Droz dit Busset de La Chaux-de-Fonds vend une cavale (jument) à Renan à Abram Méroz de Sonvilier. En 1710, Jacob Robert-Tissot, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, paroissien de St-Imier, vend à Renan « une chevale sous poil noir avec son poulain testant » à Jean-Pierre Ruier des Ecartis, paroisse de Saignelégier.

A la foire d'octobre de Renan, en 1714, Moïse Perret-Gentil, maquignon de La Chaux-de-Fonds, vend une jument à Adam Voirol des Genevez.

A la foire de Mai 1715 à Saignelégier, Jean-Guillaume Cuénat des Enfers, paroisse de Montfaucon, achète un poulain de Pierre, fils de Blaise Calame, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, paroissien de St-Imier.

Dans les années 1740-50, Jean-Pierre Droz, feu Moïse de La Chaux-de-Fonds est un maquignon établi à La Ferrière; à peu près à la même époque, le maquignon Alexandre Calame l'aîné habite la montagne du Droit de Renan.

Au milieu du XVII^e siècle, les aptitudes et les vertus commerciales de nombreuses familles chaux-de-fonnières apparaissent déjà. Adonnées au négoce, elles garderont des générations durant la réputation de commerçants avisés. Parmi ces derniers, le marchand drapier est une des figures les plus sympathiques. Le grand-père du fameux Pierre Jaquet-Droz — il portait le même nom — fut de la profession. David Courvoisier, marchand-drapier à La Chaux-de-Fonds, avait vers 1680 des relations avec l'Erguel (Renan, Sonvilier, St-Imier).

De nombreux documents attestent l'importance du commerce des Montagnards. En 1654, les bourgeois de Valangin (c'est-à-dire les gens du Val-de-Ruz et des Montagnes), présentèrent au gouverneur de la Principauté, de Stavay-Mollondin, une requête dans laquelle ils se plaignaient du droit (taxe de vente et des chariots) que les bourgeois de Neuchâtel percevaient depuis quelque temps sur ceux de Valangin qui vendaient des « marchandises et denrées » dans le Bas.

Dans cette même requête, les bourgeois de Valangin insistèrent aussi afin que l'autorité levât la défense de se servir d'étalons de trois ans pour couvrir les juments. Les particuliers se plaignent des pertes que cette interdiction leur a causées. N'ayant pas réussi à trouver des étalons de quatre ans, leurs juments ne purent pas « faire des poulains ».

Vers le milieu de XVII^e siècle, la dentellerie fait son apparition à La Chaux-de-Fonds. Industrie artistique et domestique, s'il en

fût, elle donnera lieu, jusqu'au début du XIX^e siècle, à un commerce d'exportation fort important. Les établissemens-négociants de La Chaux-de-Fonds furent les moteurs de cette branche d'activité: les Brandt, les Droz, les Dubois et d'autres encore.

De toutes les professions artisanes exercées à La Chaux-de-Fonds, l'armurerie fut certainement, dès la première moitié du XVII^e siècle, la plus en vue. A cette époque, l'armurerie et la grosse horlogerie étaient pratiquées simultanément un peu partout, même dans les villes de Suisse et autres où l'esprit corporatif était tout puissant. Tout naturellement, les maîtres armuriers de La Chaux-de-Fonds réparèrent et construisirent des horloges de clocher. Ce fut le cas des Brandt dit Gruerin, de Daniel Courvoisier dit Clément, qui demeurait aux Crosettes, décédé en 1689, mais dont on parla encore dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, comme ayant été un des « canonniers (armuriers) les plus experts et les plus inventifs de son temps ». Les Ducommun furent parmi les pionniers de la grosse horlogerie à La Chaux-de-Fonds.

Les armuriers-horlogers construisirent aussi des tournebroches. Dans les statuts des corporations de villes suisses ce domaine leur est expressément et exclusivement réservé. Plusieurs étaient capables d'exécuter les mousquets et fusils d'un bout à l'autre: le canon, le mécanisme, le fût et la monture. Ils exécutèrent aussi la décoration artistique des armes: cuivres, gravure, etc.

L'époque décisive où vécurent ces pionniers de l'armurerie-horlogerie marqua la première application du pendule aux horloges d'appartement et même aux horloges de clocher. La pendulerie, comme on l'appellera dans la suite, se propagea à La Chaux-de-Fonds en particulier vers l'an 1670.

L'adoption du pendule fut suivie de près par l'adaptation du spirale réglant aux montres. Ces deux innovations illustres révolutionnèrent l'horlogerie. En permettant une précision plus grande de la marche des horloges et des montres, elles généralisèrent dans une large mesure l'usage des instruments horaires.

Ce double avènement provoqua aussi la fin de l'horlogerie exclusivement artisanale et traditionnelle. Elle devint désormais une industrie mécanique, dont les produits firent l'objet d'un négoce des plus prospères. C'est à partir de ce moment que les armuriers-horlogers grossiers des Montagnes neuchâteloises se firent penduliers pour devenir, dans la suite d'habiles montriers, comme les appelait Voltaire.

L'épanouissement de l'horlogerie chaux-de-fonnière, tout le long du XVIII^e siècle, fut à la fois rapide et merveilleux. Marchant de front avec la dentellerie, la nouvelle industrie transforma un milieu demeuré jusque-là foncièrement agricole.

Dès le milieu de XVIII^e siècle, la réputation horlogère de La Chaux-de-Fonds était faite un peu partout, notamment à Paris et à Londres. Vers la fin du même siècle, le « grand village » détrôna Genève et devint la métropole horlogère. Une des industries les plus nobles porta désormais le renom de la cité montagnarde jusqu'aux confins du monde civilisé.

La vie intellectuelle, morale et artistique de La Chaux-de-Fonds.

La dentellerie et l'horlogerie transformèrent le milieu économique non seulement, mais encore l'habitation, les mœurs et le confort, en un mot la vie intellectuelle et morale. Si à la fin du XVII^e siècle, les Chaux-de-Fonniers possédèrent les aptitudes mécaniques, les goûts artistiques et les qualités commerciales indispensables pour créer deux industries florissantes, c'est que l'esprit de sociabilité règne au sein de la communauté. Leurs besoins intellectuels et artistiques s'affirment désormais à côté des besoins moraux que la Réforme sut susciter dans une si large mesure.

La première école publique de La Chaux-de-Fonds fut fondée sous le pastorat de Pierre Perrelet, (qui fit ses études à l'Académie de Genève) par un arrêté du Conseil d'Etat daté du 5 mai 1688. Le corps de garde sur le tertre du temple fut la première maison d'école.

C'est vers la même époque que l'on voit apparaître le perruquier et le chirurgien, la cravate, le faux-col, les manchettes, etc. Le mobilier et les ustensiles de ménage subissent également des transformations.

De tout temps les Chaux-de-Fonniers connurent le notaire. Dès la première moitié du XVIII^e siècle, les services de vrais médecins et d'avocats leur furent indispensables. Vers le milieu du même siècle le vétérinaire est déjà mentionné à La Chaux-de-Fonds et ceux qui exercent la profession sont des enfants du terroir: des Droz dit Busset, des Jacot, etc.

L'industrie de la montre et de la pendulerie, d'une part, la dentellerie, de l'autre, satisfaisaient largement les besoins artistiques des chaux-de-fonniers et chaux-de-fonnières. Cependant, ils ont aussi des besoins littéraires et musicaux. Vers la fin du XVIII^e siècle, la Société des jeux et amusements, qui réunissait l'élite de la population, inaugura les soirées dansantes et la comédie bourgeoise. A la même époque, la Société de Musique cultiva la musique de chambre. Les veillées musicales furent à l'ordre du jour. Les soirées organisées par le capitaine Robert, l'un des négociants en hor-

logerie les plus considérables furent fameuses. Henry-Louis Jaquet-Droz, le fils du célèbre Pierre Jaquet-Droz, dirigea longtemps ces soirées musicales, car il avait été à l'école de l'organiste Marchal à Nancy, un musicien réputé. Des professeurs de musique et de danse s'établirent à La Chaux-de-Fonds, entre autre Chevalier, bourgeois de Troyes en Champagne et natif de Fribourg en Suisse; de même le musicien Kastus venu de Porrentruy. Lors de la sécularisation du monastère de Bellelay, les Chaux-de-fonniers acquerrent les orgues pour les installer dans leur temple. Pierre Juillerat, de Sornetan, grand négociant en horlogerie établi au grand village depuis de longues années, fut à la tête de la Commission des orgues.

Les sports favoris des Chaux-de-Fonniers de cette époque furent l'équitation et le traîneau. On allait de préférence à cheval. Les Jaquet-Droz, par exemple, se servirent souvent de ce moyen de locomotion dans leurs voyages. Il n'était pas rare de voir des dames et des enfants montés en croupe, aller tout seul sur leur propre monture et au trot.

Les parties de traîneau étaient en grande faveur.

L'industrie hôtelière florissait à La Chaux-de-Fonds. En 1788, il y avait 18 auberges et cabarets au village et 36 « vendages » dans les quartiers extérieurs (environs). A la rue des Juifs, aujourd'hui la rue Fritz Courvoisier, il y avait le Lion d'Or, les Trois Pigeons et les XIII Cantons. Les forains descendaient volontiers à la Balance, de même le menu peuple de passage dans la métropole horlogère. Les « gens biens » donnaient la préférence à la Croix d'Or, où la Société de Musique organisa longtemps ses soirées musicales. La Fleur de Lys tenait déjà alors le premier rang. Ce fut le pied à terre des négociants en horlogerie du dehors qui venaient s'approvisionner à La Chaux-de-Fonds. Le Chapeau Rouge et la Couronne furent des cabarets. M^{me} Humbert de la Grosse-Maison recevait les gourmets et les gens illustres.

Dès le début du XVIII^e siècle, les industries chaux-de-fonnières attirèrent des flots d'étrangers de passage: industriels, négociants, artistes, simples curieux. L'attrait que les Jaquet-Droz et leurs œuvres exercèrent pendant longtemps fut particulièrement grand. Mais d'autres noms et combien nombreux devraient être cités également.

Aussi ne saurait-on dire assez l'attraction que La Chaux-de-Fonds, ses activités multiples, ses avantages économiques et autres exercèrent bientôt sur les gens de l'ancien Evêché de Bâle, et plus particulièrement sur les Erguéliens, les Prévôtois et les Francs-Montagnards. Dès la fin du XVII^e siècle, ce fut une émulation et un échange de tous les instants. L'horlogerie et la dentel-

lerie en particulier procurèrent aux chefs d'industrie et au négoce du grand village un ascendant incomparable.

Quel centre d'attraction et quel foyer de rayonnement La Chaux-de-Fonds fut pour les gens du Jura bernois actuel, nous tenterons de l'esquisser dans ce qui suit.

La Chaux-de-Fonds, centre d'attraction des gens de l'ancien Evêché de Bâle.

Dès la fin du XVII^e siècle, La Chaux-de-Fonds devint un foyer d'attraction pour les carrières libérales. A côté du pasteur, du notaire, le chirurgien apparaît et le vétérinaire. Au début du XVIII^e siècle, ce sera le tour de l'avocat et dans la suite celui du « maître de musique et à danser », du peintre, etc. Antoine Kastus, maître de musique à Porrentruy, fut établi à La Chaux-de-Fonds dans les années 1782-84.

Parmi les Erguéliens se rattachant aux carrières libérales et qui vinrent s'établir à La Chaux-de-Fonds, temporairement du moins, il nous faut mentionner le Sr Mestrezat, médecin et frère du bailli d'Erguel; il fut reçu comme habitant de La Chaux-de-Fonds le 9 février 1727. Mestrezat, docteur ès lois, un sien parent, habita La Chaux-de-Fonds dans les années 1740. Daniel Gagnebin, le chirurgien et physicien d'heureuse mémoire, se fixa à La Chaux-de-Fonds en 1776; il y décéda cinq ans plus tard et son frère Abraham, le célèbre botaniste, en 1800.

L'affluence des éléments étrangers à La Chaux-de-Fonds se fit sentir dès le début du XVIII^e siècle. A la date du 2 décembre 1710, le Conseil de Commune arrêta qu'il sera désormais défendu à tout étranger de venir habiter La Chaux-de-Fonds sans permission expresse. « Les propriétaires qui logent des étrangers sans autorisation seront responsables des frais ».

Par contre, le même conseil arrêtait le 10 mai 1705: « de louer les places aux marchands forains les jours de foire ».

Si les marchands forains abondèrent temporairement à La Chaux-de-Fonds, elle attira cependant aussi de façon durable des artisans étrangers; dès le premier tiers du XVIII^e siècle. Nous nommerons le sieur Nicolas Stockmeyer, maître chaudronnier bâlois, « feu tenant » (en ménage) à la Vieille Chaux avec sa femme. (1715-1717). Il y a aussi Jean-Georges Schard de Morat et Montbéliard, chamoiseur, qui habite le Valanvron avec sa femme et un frère (1715-1726). David Vuille, de Tramelan, tailleur, « étranger » s'établit à La Chaux-de-Fonds en 1726.

Entre 1710 et 1730 se produisit ce que l'on peut appeler le premier reflux vers la mère patrie des Erguéliens d'origine neuchâtoise ou plus exactement d'origine montagnarde.

La prospérité des années 1750-1760, grâce à l'ascension constante de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, provoqua un deuxième reflux, plus considérable encore que le premier.

Le fait résulte à l'évidence des documents privés et des documents officiels. Le Rôle des francs-habergeants de La Chaux-de-Fonds pour l'année 1753-1754, entre autres, porte la remarque qui suit « Plusieurs particuliers après nommés étant venus depuis Erguel pour s'habituer rière La Chaux-de-Fonds, ont été mis par cy-devant dans les Rôles des Francs-Habergeants, mais s'étant adressés à l'honorable Justice du Locle, ils y ont été reconnus Communiers du Locle et Bourgeois de Valangin; cependant l'année dernière et celle-ci on les a mis dans les rolles des Francs-Habergeants en attendant qu'il a paroisse que leur Reconnaissance est approuvée de la Seigneurie ».

Parmi les particuliers qui se trouvaient dans cette situation incertaine vers 1750, le rôle des francs-habergeants de 1753-1754 nomme: Jean-Pierre Droz, horloger, dont nous parlerons encore, sa femme et une fille; David, fils de feu Daniel Calame et sa femme, Abram, fils de Pierre Calame et sa femme; Daniel, fils de feu Abram, petit-fils de feu Blaise Calame et sa femme; David Calame d'Erguel et deux fils; la veuve de David-Louis Calame.

Aussi les anciens communiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, mais aussi paroissiens de St-Imier ou de Tramelan et sujets de S. A. R. le prince-évêque de Bâle, s'empressèrent-ils de renouveler leur indigénat neuchâtois. Toutefois ce renouvellement n'alla pas tout seul. Les Communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, la bourgeoisie de Valangin et le Conseil d'Etat de la Principauté à Neuchâtel, d'une part, les Communautés des Montagnes de la Paroisse de St-Imier et de la Paroisse de Tramelan, ainsi que la Chancellerie du Prince-Evêque, d'autre part, y mirent certaines conditions et prescrivirent l'observation de certaines formes. La chose fit long feu et couler pas mal d'encre; elle coûta aux Erguéliens de vieille souche montagnarde de multiples requêtes et démarches, sinon des émoluments abondants.

Tous ceux qui tenaient à conserver leur titre de communier de La Chaux-de-Fonds et de bourgeois de Valangin, afin de pouvoir s'établir dans le grand village ou circuler librement dans les Montagnes neuchâtoises comme en Erguel, se firent octroyer par les assemblées des Communautés des Montagnes des Paroisses de St-Imier et de Tramelan une « lettre d'origine et testimoniale de leur communauté, pour conserver les droits de Bourgeoisie

dans ce Pays et de rentrance à luy et à ses enfants descendants, soit dans peu ou beaucoup de temps ».

Encore le 4 février 1787, le Conseil de Commune de La Chaux-de-Fonds accordait « des actes de reconnaissance de communiens de ce lieu aux frères Abram, Louis et Frédéric Racine, fils de feu Abram Racine, communier de La Chaux-de-Fonds, demeurant sur la montagne du droit de Sonvilier. »

Ces attestations étaient nécessaires pour obtenir la « Reconnaissance de la Seigneurie ».

Désormais, ce ne sont pas seulement des Erguéliens neuchâtelois, mais des Erguéliens tout court qui s'établissent à La Chaux-de-Fonds, de même des Neuvevillois, des gens de la Montagne de Diesse, des Prévôtois, voire de nombreux Francs-montagnards, comme nous le verrons tantôt.

Si l'attraction horlogère fut de beaucoup la plus considérable, il y eut cependant aussi des artisans, des agriculteurs, des commerçants et du personnel domestique nombreux dans les familles, d'établisseurs en horlogerie et en dentellerie, etc.

Les recensements nous permettent de relever des mentions comme celles-ci: « Une servante de Jonas-Pierre Courvoisier, du Val de Tavannes »; « une servante de M. Jaquet-Droz (le célèbre horloger), du Val de Tavannes »; « une servante d'Abram Sandoz, de Tramelan ». (Recensement du 17 décembre 1769 dans le Grand Quartier).

Peu à peu les catholiques s'établissent à La Chaux-de-Fonds. On en trouve la première mention officielle dans le « Rôle des francs-habergeants pour l'année 1769-1770 ». Elle est conçue textuellement en ces termes: « Liste des Etrangers Catholiques romains qui ont demeuré dans la Communauté de La Chaux-de-Fonds pendant l'année dernière, lesquels ne payent point d'habitation ni n'ont point demandé l'habitation et que l'on met ici par indication ».

L'industrie de la montre et de la pendulerie avait attiré à La Chaux-de-Fonds des Francs-Montagnards non seulement, mais une multitude d'horlogers et de négociants venus de France, de Savoie, de Belgique, de Bavière, de Hongrie même, tous catholiques et dont la plupart avaient femme et enfants. L'érection de la paroisse catholique de La Chaux-de-Fonds ne date que de l'année 1834. Le culte catholique fut-il toléré à La Chaux-de-Fonds avant cette date? Il le semble. Cependant, entre 1774 et 1787, donc jusqu'à la Révolution française, les catholiques établis à La Chaux-de-Fonds firent baptiser leurs enfants en l'église des Bois.

Nous mentionnerons ici quelques noms qui montreront le grand nombre de catholiques d'origine très diverse établis à La Chaux-de-Fonds.

Entre 1774 et 1777, Nicolas Schnell et Jeanne-Marie Clerc, son épouse, de Bettborn en Lorraine, résidant à La Chaux-de-Fonds, baptisent aux Bois, deux fils.

De 1775 à 1782, Pierre Violette, de Paris, artiste repousseur qui fait des bronze d'art pour les pendules de luxe, et Catherine Dieudonné baptisent quatre fils.

De 1776 à 1784, Jacques Lacroix, de Cherlieux, diocèse de Mâcon, un grand négociant, et son épouse Anne-Armatte, baptisent une fille et deux fils.

François-Antoine Henggeler, pendant de longues années l'un des négociants-penduliers les plus importants de La Chaux-de-Fonds, eut comme épouse Marie-Elisabeth Martin. Il était originaire de Himmelsstadt, dans le comté de Königseck-Rodenfels, près de Altbeuren (Allgäu bavarois) et fit baptiser aux Bois, un fils en 1782, dont Jacques Lacroix et Marie-Anne Armatte sont les parrains; un fils en 1783, qui a comme parrain, Antoine Kastus, de Porrentruy, maître de musique à La Chaux-de-Fonds; une fille en 1784, dont les parrains sont Etienne Beaujeu de Fontainebleau et Marie-Joseph Godat des Bois, lesquels signèrent pour les vrais parrains absents: Jean-Michel et Marie-Catherine Henggeler en Bavière.

Aubin Braqué et Louise Covin de Long-le-Saunier, firent baptiser un fils en 1778.

En septembre 1783, baptême d'une fille de Michel Courlivret et Elisabeth Boiete, de Paris. Le parrain est Jean-Simon Chauderon de Trêves, également à La Chaux-de-Fonds.

Léonard Tolck et Marguerite Leroux, de Bruxelles en Brabant, font baptiser un fils en 1785.

Le 13 février 1786, on baptise aux Bois la fille Sophie, de Joseph Grucher et Henriette Consantière de Strasbourg, habitant La Chaux-de-Fonds. Les parrains sont Jean Thurey et son épouse Bernardine-Francisca Everling de Vesoul.

Thomas Chapelle et Marie-Catherine Reuille, de Hermy en Artois, font baptiser en 1786, leur fils Stéphane-Thomas. Parrain: Stéphane Beaujeu de Fontainebleau; marraine: Claudine-Agnès Hasler de Delémont.

Le fils François-Joseph de Jean-Pierre Veisin et Marie-Françoise Teste, de Belfort, résidant à La Chaux-de-Fonds, est baptisé le 19 août 1787.

Nous n'allongerons pas cette énumération, qui est suffisamment éloquente. Au cours des 30 dernières années qui précédèrent la Révolution française, La Chaux-de-Fonds connut une population cosmopolite et même hétéroclite.

Pendant la période révolutionnaire et l'époque napoléonienne (1793-1815), La Chaux-de-Fonds fut le lieu de refuge de nombreux horlogers jurassiens. L'annexion de l'ancien Evêché de Bâle et la

crise économique qui fut la conséquence de ces temps troublés, où l'horlogerie erguélienne faillit sombrer, expliquent le fait. La transplantation de l'horlogerie à Besançon et la protection particulière dont le gouvernement français entoura cette manufacture, fut pour beaucoup dans le désastre qui frappa l'industrie horlogère en Erguel, aux Franches-Montagnes, dans la Prévôté, l'Ajoie et même à Bienne. A Neuveville, elle périclita pour ainsi dire tout à fait, après avoir connu une ascension qui ne manque pas de grandeur.

Les premiers horlogers *erguéliens* mentionnés à La Chaux-de-Fonds sont: Daniel Gagnebin, Jean-Pierre Droz, tous deux de Renan, et Guillaume Bourquin, de Sonvilier. Dès 1718, Droz et Gagnebin logent chez l'ancien d'Eglise et Juge en renfort Abram Favre, auquel Gagnebin apprend sa profession d'horloger en petit volume; formé en Erguel, Gagnebin s'en fut vers 1715 à Neuveville, déjà alors une pépinière d'horlogers. Gagnebin se maria à Pâques 1721 et Droz fut désormais seul chez l'ancien Favre. Au sujet de Gagnebin, le rôle des francs-habergeants de 1736 dit textuellement ceci: « En 1736, le Sr Daniel Gagnebin est fait bourgeois de Valangin ». Pendant près d'un demi-siècle, ce dernier fit à La Chaux-de-Fonds une rapide ascension. Il y fut un des négociants en horlogerie les plus considérables.

L'instabilité de l'existence de Jean-Pierre Droz contraste singulièrement avec la prospérité de Gagnebin. Droz, un véritable génie mécanique, débuta mal et fit naufrage, à cause de son humeur inventive et voyageuse. En 1720, Droz déclarait que « ses ancêtres furent bourgeois de Valangin, mais ayant demeuré rière l'Evêché de Bâle, ils ne se sont pas fait reconnaître ». Pendant un demi-siècle au moins, Droz résida plusieurs fois à La Chaux-de-Fonds, à Renan, à La Ferrière, à Porrentruy, à Huningue. Il fut horloger de la Cour de S. A. R. le prince-évêque de Bâle.

Guillaume Bourquin habita les Bulles de 1719 à 1735; il vint à Sonvilier et y fut la souche de véritables dynasties d'horlogers.

Nous mentionnerons ici les noms des familles erguéliennes, dont des membres furent, au cours du XVIII^e siècle, maîtres ou apprentis horlogers à La Chaux-de-Fonds: les Aufranc, d'Orvin; les Bessire, de Péry; les Borle, de Renan; les Bourquin, de Sonvilier; les Charles, de Villeret; les Châtelain, de Tramelan; les Chopard, de Sonvilier; les Cuenin dit Vougeux, de la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier; les Donzel, d'Orvin; les Dubois dit Bonclaude, de Renan; les Flotron, de St-Imier; les Frisard, de Villeret; les Gagnebin, de Renan et de La Ferrière; les Grosjean, de la Heutte; les Guenin, de Tramelan; les Houriet, de Sonvilier et Tramelan; les Huguélet, de Vauffelin; les Humbert-Droz, de la Ferrière; les Jacot dit Guillarmod, de la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier; les Jeanguenin, de Courtelary; les

Juillard, de Sonvilier; les Langel, de Courtelary; les Maire, de Tramelan; les Marchand, de Sonvilier; les Miche, de Courtelary; les Monbaron, de Tramelan; les Nicolet, de St-Imier; les Nicolet, de Tramelan; les Meyrat, de St-Imier; les Méroz, de Sonvilier; les Monin, de Sonvilier; les Pétremand, de Sonvilier; les Pécaut, de Sonceboz; les Perret-Gentil, de Renan et de Sonvilier; les Racine, de Tramelan; les Renard, de Villeret; les Richard, de Sonvilier; les Rossel, de Tramelan; les Sagne, de Renan; les Tissot-Daguette, paroissiens de St-Imier; les Véron, de St-Imier; les Voumard, de Courtelary; les Vuille, de Tramelan; les Vuilleumier, de Renan et de Tramelan.

Parmi tous ces horlogers erguéliens, il y eut des faiseurs d'ébauches, des finisseurs, des graveurs, des faiseurs de ressorts, des émailleurs, des monteurs de boîtes, voire des doreuses et polisseuses. D'autre part, des ébénistes, peintres et ciseleurs de cabinets de pendules à côté de penduliers remarquables. Enfin des établisateurs, autrement dit des négociants en horlogerie.

Les *Francs-Montagnards* eurent de tout temps des relations avec La Chaux-de-Fonds. Dès la fin du XVII^e siècle, quelques rares habitants du Plateau-Montagnard s'établissent temporairement à La Chaux-de-Fonds. Dans un acte de 1675, Imer Erard des Breuleux est mentionné comme demeurant à La Chaux-de-Fonds.

Dès cette époque, le mouvement économique entre La Chaux-de-Fonds et les Franches-Montagnes s'accrut. Il fut important. Le 14 mars 1689, aux ventes aux enchères « franches et publiques » d'Abram Sandoz, conseiller de la Communauté de La Chaux-de-Fonds, et de Jean, son fils, plusieurs Francs-montagnards apparaissent comme acheteurs. Ce sont Claudon Viatte, de la Montagne des Bois; Pierre Triponel, des Prélats (Breuleux); Pierrot Jobin, du Cernil-Claude en la Montagne des Bois. Georges Triponel, des Prélats, achète une lime taillarde et deux pinces; Jean-François Baume, et Pierre Baume, des Bois, acquièrent une lime plane et une « raissette » (petite scie), un rabot, une sonnaile et une taillarde. Pierre, fils de Nicolas Jobin, des Bois, achète deux limes et une sonnaile.

Peu après, en avril 1689, eurent lieu les ventes aux enchères publiques et franches des hoirs de Daniel Courvoisier dit Clément, maître armurier et serrurier grossier fameux, qui résidait aux Grandes-Crosettes. Les Francs-Montagnards affluèrent à ces ventes: les uns achetèrent des instruments aratoires, d'autres des outils; d'autres encore des ustensiles de ménage. Un siècle durant, les ventes aux enchères chaux-de-fonnières continueront à attirer les gens de la Montagne des Bois et même de plus loin.

Les foires annuelles de La Chaux-de-Fonds furent pour beaucoup dans le développement des relations industrielles et commerciales entre le grand village et les Francs-Montagnards.

Un document illustrera mieux que tout autre argument, l'attrait que ces foires avaient pour les agriculteurs et notamment les maquignons des Franches-Montagnes. Jean-François Pichojean des Breuleux, est, entre 1710 et 1720, l'un des marchands de bétail et de chevaux les plus assidus aux foires de La Chaux-de-Fonds. En 1717, à la foire de mai, il s'oblige envers Israël Giauque de Prêles, pour la somme de 850 batz, monnaie de Suisse, contre-valeur de l'achat de deux bœufs. Les témoins présents sont: Jean-Louis Carrel, de Lamboing et Baptiste Donzé des Breuleux, résidant «ès Sesrand proche St-Brais».

Cet incessant trafic agricole, auquel s'allia le commerce vestimentaire et autre, scella les relations entre Francs-Montagnards et Chaux-de-Fonniens. L'industrie horlogère les développa nécessairement. Des gens de la Montagne des Bois s'établir finalement dans la métropole horlogère. En 1769/1770, le rôle des francs-habergeants mentionne François-Joseph Froidevaux, chez le Sr Daniel Ducommun. Le même rôle pour les années 1770/71, 1771/72, 1772/73, mentionne parmi les catholiques romains: Jobin et sa femme. Le «Rôle des Réfugiés de 1780/81 mentionne Claude Jobin, catholique: celui de 1782/83, «trois horloger de la Montagne des Bois, chez les filles Robert».

A la date du 19 décembre 1769, la «Liste des étrangers tant domiciliés qu'ouvriers» résidant sur le Grand-Quartier de La Chaux-de-Fonds indique les noms suivants: Jean-Pierre Cattin; Joseph Froidevaux, Louis Bréchet.

Parmi les Francs-Montagnards émigrés à La Chaux-de-Fonds pendant la tourmente révolutionnaire, entre 1793 et 1800 figurent: Louis-Joseph Jobin et sa femme, doreur, de la Montagne des Bois; Jacques-Ignace Monot, des Bois et son frère, «catholique des Bois»; Pierre-Etienne Favre et Jean-François Nappez, de «la Franche-Montagne», désignés explicitement comme émigrés; Pierre-Ignace Bouvrat, des Breuleux, Jean-Baptiste Jolidon; Claude-François Faivre; François-Louis Surdez, associé de Bouvrat; Melchiorre Baume; Conrad Lachat, monteur de boîtes, qui prend en apprentissage Jean-Baptiste Aubry.

Nous pourrions compléter cette énumération par des renseignements de sources privées. Les documents officiels de ce temps sont pleins de lacunes et très peu explicites. Les noms que nous venons de donner montrent que la colonie de Francs-Montagnards établie à La Chaux-de-Fonds, pendant le dernier tiers du XVIII^e siècle, n'était pas quantité négligeable.

Les *Prévotois* méritent une mention spéciale, dans l'ordre chronologique de leur apparition à La Chaux-de-Fonds. Le premier horloger, en date, est, dès 1739, Henry, fils de Jean-Jacques Bernard, de Fornet près de Bellelay, garçon horloger.

De 1748 à 1750, Isaac Girod, de Pontenet, fut apprenti de Jean-Pierre Droz, « horloger du Prince-Evêque ». Abram Girod, de Lovresse, est mentionné en 1763.

Isaac, fils de feu Isaac Faigaux, de Malleray, fit entre 1758 et 1763 un apprentissage chez David-Guillaume Engel de Douane et Gléresse, un des maîtres penduliers et négociants en horlogerie les plus en vue de La Chaux-de-Fonds.

Jean-Pierre Faigaux, fils d'Isaac, horloger, est mentionné de 1763-1768; un autre Jean-Pierre Faigaux, monteur de boîtes, de 1785 à 1793; ils sont également originaires de Malleray; de même l'horloger Miche, qui apparaît à partir de 1769.

Abram Tièche (1763-68) et Jean-Jacques Tièche (1769-1800) sont de Chaindon-Reconvilier; Jean-Pierre Tièche (1777), de Tavannes.

Jacques Carnal, de Souboz, fut ouvrier horloger de 1771 à 1774. Jean-Pierre Juillerat, Abram Juillerat et François-Louis Juillerat sont originaires du Châtelat. Jean-Pierre, fut de 1769 jusqu'au début du XIX^e siècle l'un des négociants en horlogerie les plus considérable de La Chaux-de-Fonds, où il joua un rôle en vue dans la vie sociale, en particulier dans la vie musicale.

En 1773, il est fait mention de Jean-Jacques, fils d'Abram Blanchard, horloger de Malleray.

Susette Schafter, horlogère de 1775/76 et David Schafter, horloger, de 1785-89, sont originaires de Moutier-Grandval.

Jean-Pierre Gossin, de Crémines, fut apprenti horloger en petit volume de 1784 à 1789.

Abram, fils de feu David Bandelier, monteur de boîtes de 1784 à 1797 et Siméon Mérillat, horloger, sont originaires de Sornetan.

Jean-Pierre Berlincourt, maître monteur de boîtes, de Monible, fut entre 1793 et 1798 un personnage très répandu dans le monde horloger de La Chaux-de-Fonds.

Vers 1793, Jean-Henry Goniât, de Fornet-Dessus, est ouvrier monteur de boîtes.

A peu près à la même époque (1795-96), apparaissent Daniel Garraux de Malleray, Abram Charpié et Frédéric Charpié, tous deux de Bévillard, le dernier, maître monteur de boîtes en argent.

Dans les années 1790, Abram Lardon, de Saicourt, fut un négociant en horlogerie aux relations multiples.

Daniel Chassin, du Châtelat, et Joseph Léchet, de Moutier-Grandval firent une courte apparition à La Chaux-de-Fonds, en 1795.

La Montagne de Diesse, horlogère, eut peu de relations avec La Chaux-de-Fonds. Neuveville, Renan et St-Imier exercèrent une attraction plus grande. En 1788, Jean-Abram Bourquin, horloger de Diesse et Jean-Jacques Rollier, monteur de boîtes, de Nods, en 1791, séjournèrent peu de temps dans la métropole horlogère.

Les relations de la Neuveville horlogère avec La Chaux-de-Fonds furent très tôt fort suivies et considérables. Déjà en 1719, cinq maîtres neuvevillois, trois Bosset et deux Chiffelle, y fondent une société horlogère.

Le grand négociant en horlogerie, David-Guillaume Engel, fut bien originaire de Douanne-Glèresse, mais il fit son apprentissage de pendulier à Neuveville avant de se fixer à La Chaux-de-Fonds.

Parmi les autres horlogers neuvevillois établis dans le grand village, il nous faut citer les Châtelain, les Daulte, les Imier et les Racle. Les Bosset et les Chiffelle furent particulièrement nombreux.

Le Vadais et l'Ajoie n'envoyèrent pas d'horlogers à La Chaux-de-Fonds, par contre en Erguel et aux Franches-Montagnes, à La Ferrière, par exemple, et à Renan, véritables succursales de La Chaux-de-Fonds, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Il va sans dire que les relations horlogères des différentes régions de l'ancien Evêché de Bâle avec La Chaux-de-Fonds en suscitèrent d'autres dans les domaines les plus variés. Des liens durables s'établirent et une communauté d'intérêts, auxquels l'industrie horlogère dut, pendant près de deux siècles, sa brillante ascension et la patrie Jurassienne une grande part de sa prospérité économique, morale et intellectuelle.

La Chaux-de-Fonds, foyer de rayonnement dans l'ancien Evêché de Bâle.

Nous parlerons d'abord du rayonnement intellectuel et moral de La Chaux-de-Fonds dû aux carrières libérales.

Guillaume Perrot, ministre à La Chaux-de-Fonds, de 1566-1569, devint dans la suite pasteur de St-Imier.

Dans le Haut-Erguel, un nombre important de notaires furent communiens de La Chaux-de-Fonds et sujets de S. A. R. le prince-évêque de Bâle, ainsi les Brandt, les Borle, les Gagnebin, Jacot dit Guillarmod, Nicolet, Pétremand et Racine.

Mais le nombre des médecins-chirurgiens et médecins-vétérinaires d'origine chaux-de-fonnière ou communiens de La Chaux-de-Fonds établis en Erguel ou ayant des pratiques en Erguel, fut de beaucoup plus considérable.

Il convient de mentionner d'abord les Gagnebin, Abraham Gagnebin I, médecin-chirurgien (1641- ?), fut l'ami de Daniel Sandoz, médecin-chirurgien de La Chaux-de-Fonds, qui apparaît à La Ferrière en 1675. Il épousa Madeleine Robert de La Chaux-de-Fonds. Il habita La Ferrière, sous le Crêt, et y fit construire l'enseigne de la Licorne (aujourd'hui le Cheval Blanc). Il ne cessa d'avoir des

relations avec La Chaux-de-Fonds, dont il fut longtemps conseiller de Commune, dès les années 1680. Sandoz, qui est cité fort souvent comme opérateur et très expert chirurgien, fut le beau-père d'Abraham Gagnebin II (1682-1744), qui épousa en mai 1706 sa fille Marie Sandoz. Fils d'Abraham I, Gagnebin fut le père d'Abraham III (1707-1800), médecin-chirurgien de talent et botaniste fameux, ainsi que de Daniel Gagnebin (1709-1781), médecin-chirurgien et physicien réputé. Abram Gagnebin II et Daniel Sandoz vécurent longtemps en indivis. C'est le 29 janvier 1714 que se fit le partage de leurs biens de La Ferrière.

Abraham Gagnebin II était un homme lettré, qui avait une clientèle étendue et de nombreuses relations, notamment avec La Chaux-de-Fonds. Il s'occupa de technique, de chimie et de physique ainsi que de météorologie. C'est lui qui porta ses fils vers l'étude des sciences naturelles. Abraham II fut reçu communier de La Chaux-de-Fonds le 6 novembre 1728. Déjà le 4 mars 1727, il avait reçu gratuitement la bourgeoisie de Valangin. Le 14 juin 1729, cette même bourgeoisie l'incorpora à perpétuité, lui et les siens. Comme Daniel Sandoz, il possède des terres à la fois à La Ferrière et sur le territoire de La Chaux-de-Fonds (au Valanvron, sur les Rez d'Erguel et de Valangin).

Son fils Abraham III, le botaniste, s'établit à La Ferrière en 1735 et mourut à La Chaux-de-Fonds l'an 1800, à l'âge de 92 ans.

Daniel Gagnebin, frère d'Abraham III, épousa Madeleine Sagne, fille de David-Louis Sagne, communier de La Chaux-de-Fonds et paroissien de St-Imier, établi à Renan. En 1776, Daniel se fixa à La Chaux-de-Fonds, où il mourut au mois de septembre 1781. Ce médecin-chirurgien distingué s'occupa avec succès de physique, de chimie et de mécanique, sciences pour lesquelles il avait une prédilection. Gagnebin qui étudia Mariotte, Claude Perrault et d'autres sommités scientifiques de son temps, fut membre de l'Académie de Goettingue. Il inventa plusieurs instruments pour l'inoculation du vaccin.

Dans sa *Description des Montagnes neuchâteloises*, parue en 1765, le Banneret Osterwald parle de lui en ces termes: « Il a inventé une machine propre à piquer, avec la plus grande justesse, des cylindres ou rouleaux nécessaires pour les pendules à carillon. Il fait des aimants artificiels et connaît par ses expériences les phénomènes de l'électricité. Gagnebin s'est principalement attaché à l'optique, ayant construit des télescopes, des microscopes et divers miroirs de toutes formes, coniques, pyramidaux, etc. ».

Le 5 mai 1768, Gagnebin met aux enchères publiques ses biens à La Ferrière; mais il réserve sa bibliothèque et ses « pièces d'optique ». A cette occasion, il vendit à Albert Brandt, cabaretier à La Chaux-de-Fonds, son « cheval hongre sous poils noirs brûlés et

marqué en tête ». Gagnebin fut longtemps major en chef des troupes d'Erguel.

Les deux frères Gagnebin eurent un parentage fort étendu avec les familles de communiars de La Chaux-de-Fonds établies en Erguel: les Brandt, Borle, Calame, Ducommun, Dumont dit Voitel, Humbert, Nicolet, Perret, Robert, Sagne et Sandoz.

Abraham était de 14 ans et Daniel de 12 ans l'aîné de Pierre Jaquet-Droz (né en 1721), le célèbre constructeur de pendules et d'automates, qui les eut pour amis et conseillers bienveillants. Ils furent d'ailleurs apparentés par les Sandoz. Comme les Gagnebin, Jaquet-Droz fit ses études scientifiques à Bâle. L'amitié avec Daniel, le physicien et mécanicien, qui fut pour lui comme un frère, s'accentua, lorsque ce dernier vint, en 1776, se fixer à La Chaux-de-Fonds. En 1758, Pierre Jaquet-Droz et son beau-père Abram-Louis Sandoz dit Gendre se rendirent à Madrid pour y vendre leurs pendules et automates. Ils y trouvèrent un neveu des Gagnebin, le peintre Emmanuel Witz, fils du pharmacien et botaniste Jacob Witz, conseiller de ville à Bienne, qui épousa Marie-Anne Gagnebin, sœur des Gagnebin. Un Witz, fils du confiseur, et parent du pharmacien, fit dès 1717, à Nauveville, un apprentissage de monteur de boîtes; il fut parmi les premiers horlogers en petit volume de Bienne.

Daniel Gagnebin a été en exemple à plusieurs. L'opticien Louis Guinand des Brenets marcha sur ses traces. Gagnebin exerça surtout une heureuse influence sur son entourage de La Ferrière et de La Chaux-de-Fonds, d'autant plus qu'à cette époque toutes les idées se portaient vers les nouveautés et applications industrielles.

Entre 1693 et 1717 vivait à Renan l'expert chirurgien Claude Borle; de 1703 à 1741, année de sa mort, apparaît discret Alexandre Borle, fils du discret notaire Abraham Borle. Daniel Sandoz fut son oncle maternel et Abram Gagnebin II, son cousin, s'occupa des affaires de Borle, qui fut longtemps médecin dans un régiment suisse au service de la France. En 1714, il était stationné à Lille.

Jean-Albert Brandt dit Gruerin, qui acheta en 1738 de son frère, tailleur à Renan, maison, jardin et verger, fut un autre chirurgien apparenté aux Gagnebin. Il est cité encore en 1775. Sa seconde épouse fut Suzanne-Marie Gagnebin.

Honorable et expert Jean-Jacques Robert, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, apparaît dès 1681 à Renan. Il habita sur la Montagne du Droit de Renan (Rangée des Robert). Ce «savant médecin» décéda avant 1750. Moïse Robert, son fils, expert chirurgien, acheta en 1723 une métairie et une maison au Haut de la Cibourg. En 1771, le Sr Médecin Moïse Robert habite La Chaux-de-Fonds.

Abram Droz dit Busset, chirurgien à La Chaux-de-Fonds, eut dès 1675 des pratiques dans le Haut-Erguel, de même Adam Droz dit Busset, médecin aux Joux-Derrières à La Chaux-de-Fonds, vers 1780.

Guillaume Ducommun dit Véron, expert chirurgien du Locle et de La Chaux-de-Fonds, fut médecin dans les Montagnes neuchâteloises et en Erguel. En 1711, sa veuve Lucrèce Ducommun, épousa en seconde noces le Sr Daniel Monin, notaire de Sonvilier, lieutenant en l'honorable Justice de St-Imier.

Jacques Sagne, paroissien de St-Imier, originaire de La Chaux-de-Fonds est cité comme médecin à Renan entre 1719 et 1722.

Isaac Perret-Gentil dit Grezet de Sonvilier, est mentionné dans les années 1717 à 1742 comme chirurgien à Renan et Sonvilier.

Jean-Pierre Perret, chirurgien, décédé avant 1718, avait été son prédécesseur à Renan.

Le Sr Abram Perret est mentionné comme chirurgien à Renan, en 1730.

« Très expert médecin et chirurgien » Théodore Perret à Renan, fut un personnage important, « médecin très renommé » et Chirurgien Major « dans le Département des Troupes militaires d'Erguel ». Un document de 1769 nous apprend que « Monsieur le Docteur est toujours fort occupé à raison de son art ». En 1772, il occupe aux Convers un tiers de la maison « dont deux tiers appartiennent à M. le maire Béguelin » de Courtelary. Il résidait aux Convers et avait des clients sur le territoire de La Chaux-de-Fonds. Perret était apparenté aux Gagnebin par la famille alliée des Marchand. Il avait épousé Suzanne-Marie née Marchand. On sait que le célèbre naturaliste Abram Gagnebin III fut marié le 20 août 1735 à Ester, fille de Jacob Marchand de Sonvilier, aux Convers.

Le Sr Honorable Daniel Jacot fut « maistre médecin des bestiaux » sur le territoire de La Chaux-de-Fonds et en Erguel. En 1701, il est mentionné à St-Imier. Il est aussi mentionné aux Franches-Montagnes. L'an 1715, Jeannetot Triponnez du Boéchet et la paroisse des Bois, reconnaît devoir à Jacot 24 écus petits argent « coursable dans les Franches-Montagnes ».

Abram Jacot, médecin-vétérinaire, paroissien de St-Imier, cité en 1726 à Renan, est le fils de Daniel Jacot. Un autre fils, Daniel Jacot II, également vétérinaire, est cité à St-Imier en 1761.

Daniel Jacot III, médecin vétérinaire, paroissien de St-Imier, mentionné à Renan et à la Chaux-d'Abel entre 1763 et 1773, fut le fils d'Abram.

David, fils de David Sandoz, médecin vétérinaire à La Chaux-de-Fonds dans les années 1750-1760, est souvent aux Convers, à La Ferrière et à Renan.

Daniel Courvoisier, médecin vétérinaire, fils de Daniel Courvoisier, résidait aux Crosettes. Il est mentionné entre 1758 et 1778. Courvoisier fut paroissien de St-Imier et posséda des biens-fonds à Renan. Il mourut à la fin de 1778 chez son beau-frère David Cuenin dit Vougeux sur la Montagne de l'Envers de Sonvilier.

Abram Droz dit Busset, vétérinaire à La Chaux-de-Fonds, où il résidait aux Bulles en 1763, épousa Jeanne-Marie née Racine. Il a des clients en Erguel (Ferrière, etc.).

Adam Droz dit Busset, médecin vétérinaire, est cité entre 1757 et 1767 comme résidant sous le Crêt de La Ferrière, au lieu dit près des Rochat. En 1769, il est vétérinaire résidant au Valanvron.

On n'imagine pas tout ce que ces médecins et médecins vétérinaires, communiens de La Chaux-de-Fonds, établis pour la plupart dans le Haut-Erguel, firent pour les habitants de cette région et les Franches-Montagnes, dont ils favorisèrent l'agriculture, l'industrie et le commerce. La plupart de ces disciples d'Esculape furent eux-mêmes agriculteurs et éleveurs. Plusieurs eurent des fermiers. Ils furent les conseillers des paysans, sans parler des artisans, industriels et commerçants, qu'ils aidèrent moralement et financièrement.

Les Gagnebin et Daniel Sandoz se distinguèrent tout particulièrement dans ce domaine. En 1684, Abram Gagnebin I fournit à Abram Méroz maréchal et à son fils Jacob Méroz un ballon d'acier et quatre cents livres de fer. En retour, Méroz fournira au Sr justicier et chirurgien Gagnebin des faux, que ce dernier lui payera à raison de trois batz la pièce.

En 1691, Daniel Sandoz oblige, par un prêt, le sieur Josué Huguenin, ancien d'église à La Chaux-de-Fonds. Dès l'année et pendant longtemps, Jean-Claude Viatte feu Claude Viatte fut l'obligé de Sandoz pour une somme de 54 écus faibles pour avoir cautionné Jean Cattin de la Pâtüre, son beau-frère, lors de l'achat d'un cheval noir de 2 ans.

Sandoz et son beau-fils Abraham Gagnebin II baillèrent des fonds à de nombreux Francs-Montagnards. Ainsi en 1712 à Jean-Jacques Boillat de la Chaux des « Ostôt »; en 1715 à Girard feu Pierre Jobin du Cernil Claude; en 1716 à Georges Cattin, également des Bois; dès l'année 1718, Jean Guenat des Enfers fut leur obligé.

Pierre Triponnez, ambourg (c'est-à-dire gouverneur-administrateur) de la communauté du Noirmont et Ambroise Viatte, juré, s'engagèrent en 1716, envers Sandoz et Gagnebin, pour la somme de 136 livres bâloises, somme que ces derniers prêtèrent « afin que le Noirmont fut à même de payer les fondeurs des nouvelles cloches ».

Sandoz et les Gagnebin achetèrent et vendirent souvent à des agriculteurs erguéliens et franc-montagnards, du bétail, des che-

vaux, etc. Citons deux exemples: le 3 décembre 1720, Abraham II achète de Jean-Joseph, fils de feu Jeannetot Delémont du Boéchet, paroisse des Bois, 100 penaux de bon bage (froment) gros à raison de 5 batz le penal; «un cheval entier allant sur 2 ans sous poil gris pour 500 batz» et «une jument de 4 ans sous poil noir» pour 600 batz, «argent de l'Evêché». Le vendeur s'oblige à garder et nourrir les chevaux jusqu'à la prochaine foire des bois.

Le 28 avril 1721, Gagnebin vendit une vache portante à Abram fils de feu David Jaquet de St-Imier.

Abraham III et Daniel Gagnebin continuèrent avec les agriculteurs de l'Erguel et des Franches-Montagnes ces relations de bienveillance et d'intérêt mutuels. Abraham III fut dès l'année 1768 membre de la Société d'économie et d'utilité publique du canton de Berne, fondée en 1765, et qui fit un remarquable ensemble d'efforts pour le perfectionnement de l'agriculture ainsi que l'amélioration de la situation des classes rurales.

Les beaux-frères d'Abraham III et de Daniel, Daniel et Abram Humbert-Droz, établis à La Ferrière, furent des fabricants de boîtes de montres et des négociants en horlogerie renommés. L'un des fils d'Abraham III, Simon-Pierre, fut graveur, un artiste véritable, qui alla s'établir à Paris. Il épousa Sophie, fille d'Alphonse-Bénédict Nicolet, peintre et graveur de Marie-Antoinette. Nicolet fut un temps maire de St-Imier. Un autre fils d'Abraham III, Henry-Louis, né en 1749, également graveur, devint la souche de nombreux graveurs de boîtes de montres, qui furent des horlogers de talent.

Marie-Madeleine Gagnebin, la sœur d'Abraham III et de Daniel, épousa Jacob Houriet établi à la Chaux-d'Abel. Leur fils Jacques-Frédéric (1743-1780), apprenti des Gagnebin et des Humbert-Droz, ainsi que de Breguet à Paris, s'établit au Locle, où il fut l'un des fondateurs les plus marquants de la chronométrie de haute précision. Sa fille Sophie épousa le célèbre horloger Urbain Jurgensen de Copenhague.

Plusieurs des médecins mentionnés eurent des fils qui furent parmi les premiers horlogers en Erguel. Ainsi Samuel Robert, fils du chirurgien Jean-Jacques Robert.

Grâce à leur origine montagnarde (communiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, de La Sagne et de La Chaux-de-Fonds), grâce aussi aux relations de parenté et d'indigénat qu'ils conservèrent avec La Chaux-de-Fonds, des membres des familles Brandt dit Greurin (cités en 1707), Borle, Calame, Courvoisier, Droz, Dubois, Ducommun, Dumont, Humbert-Droz, JeanRichard, Jacot, Nicolet, Perret, Pétremand, Racine, Robert, Sagne et Tissot-Daguette, furent parmi les premiers horlogers en Erguel.

On voit que, dès le premier tiers du XVIII^e siècle, l'usage de la montre de poche se répand en Erguel et dans les Franches-Mon-

tagnes au contact de La Chaux-de-Fonds et du Locle. En 1726, Jean-Jacques fils de Jean-Jacques Leschot, paroissien de St-Imier, doit à Pierre Robert, chantre à Renan, sept écus petits faibles et 13 ½ batzes pour l'achat d'une montre de poche.

La même année 1726, le justicier Pierre Borle de Renan et Abram Gagnebin II, chirurgien à La Ferrière font un échange. Borle cède à Gagnebin « un essert où il y a quelque petit bois », à « la côte du Droit de Renan, en dessous du village, tirant en haut la neuve charrière ». Comme contre-valeur, Gagnebin donne à Borle une « montre de poche boîte d'argent » et cinq écus petits.

En 1734, Pierre fils de feu Pierre Jobin, des Bois Jeanruedin, vendit à Alexandre Calame, paroissien de St-Imier, deux génisses de dix-huit mois, les deux de « poil rouge et cerveau blanc », pour le prix de 30 écus petits faibles. En échange, Calame donna à Jobin deux montres de poche à boîte d'argent.

La même année 1734, Joseph fils d'Anne-Marie Froidevaux, résidant à la Pature des Murs, paroisse des Bois, doit à Abram Ducommun de Tramelan (communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds), résidant sur la Montagne de Renan, sept écus blancs pour l'achat d'une montre de poche à réveil et boîte d'argent, qu'il a acquise.

En 1740, Pierre Borle, justicier à Renan, donna à David, fils de feu Imer Perret de Renan « un reloge de poche à boette d'argent sonnante les heures », en échange d'environ « trois journaux de champ gisant à la fin derrière l'église de Renan ».

Les prix auxquels les instruments horaires furent cotés alors contrastent singulièrement avec la montre à fr. 3.95, 2.95 et même 1.95 d'aujourd'hui!

Le 30 décembre 1733, Pierre fils de feu Pierre Jobin, des Bois, reconnaît devoir à Jean-Pierre Droz, horloger à La Chaux-de-Fonds, 485 batzes « pour achat d'une montre de poche et le rhabillage d'une autre ». Droz fut établi alternativement pendant des années à La Chaux-de-Fonds et à La Ferrière et même à La Cibourg. Ce mécanicien fort habile, qui porta le titre d'horloger de la cour de S. A. R. le prince-évêque de Bâle, fut parmi les artistes qui formèrent des apprentis horlogers erguéliens et francs-montagnards.

Les premiers horlogers francs-montagnards allèrent à l'école des horlogers communiens du Locle et de La Chaux-de-Fonds établis en Erguel, et pour le dire plus exactement à La Ferrière, à Renan, à Tramelan. C'est chez les Droz, les Robert et d'autres que les Cattin, les Donzé, les Gigon, les Surdez, etc., firent leur apprentissage. D'autres furent apprentis à La Chaux-de-Fonds directement, ainsi que nous l'avons vu.

Désormais, l'Erguel, les Franches-Montagnes, Neuveville et la Prévôté (le Vadais, l'Ajoie et Bienne viendront un peu plus tard),

constitueront une véritable province économique de l'industrie horlogère montagnarde. Mais plus particulièrement de La Chaux-de-Fonds, dont les établissemens seront les vrais chefs de la production et du négoce horlogers dans l'ancien Evêché de Bâle. Les établissemens Chaux-de-fonniers sont souvent les bailleurs de fonds et les fournisseurs des matières premières des horlogers de ces régions jurassiennes. Des horlogers et des penduliers originaires de La Chaux-de-Fonds, mais aussi du Locle, de La Sagne, des Ponts, des Brenets, s'établirent temporairement ou d'une manière durable en Erguel, à Neuveville, à Bienne, etc.

Ces relations horlogères furent incessantes et la ressource unique sinon principale de l'existence de nombreuses familles jurassiennes. Les Erguéliens fournirent surtout des ébauches et des boîtes de montres, de même les Francs-Montagnards. Les Prévôtois donnèrent la préférence à la pendulerie, sans négliger cependant l'horlogerie « en petit volume », c'est-à-dire la fabrication de la montre de poche. Neuveville fut, au long du XVIII^e siècle, tout un monde horloger, où Genevois, Vaudois, Montagnards neuchâtelois, Erguéliens, Prévôtois et Francs-Montagnards se coudoyèrent avec les Biennois et les gens de la « Bonne Ville ».

Le 1^{er} juin 1770, D. Imer, bailli d'Erguel, écrivait de Courtelary ce qui suit à S. A. R. le prince-évêque de Bâle à Porrentruy, au sujet du « Commerce des boîtes de montres dans l'Erguel avec les Montagnes neuchâteloises et le contrôle de ces boîtes »: « Depuis quelque tems et par émulation, l'orfèvrerie, tant en or qu'en argent, notamment la fabrication de boetes de montres, fait des progrès si considérables dans la partie supérieure de l'Erguel qui avoisine Le Locle et La Chaux-de-Fonds, que je crois être de mon devoir d'en resservir Votre Altesse, en Lui observant très respectueusement, que pour soutenir et assurer la bonne réputation des fabrications en ce genre, il importe qu'il plût gracieusement à V. A., par un effet de sa sollicitude paternelle pour ses fidèles sujets, faire émaner quelque Règlement à ce sujet, et si j'ose prendre la liberté de joindre ici, ceux, qui sur cet article et branche de commerce fort étendue dans l'Etat de Neufchâtel et Valangin, y ont actuellement en vigueur par arrêt du Conseil d'Etat de Neufchâtel des 24^e septembre et 9^e de décembre 1754, et encore du 12^e may 1767, folio 48 à 55 du Recueil ci-joint ».

« Comme la plus considérable partie des ouvrages qui se font en Erguel, et notamment dans la Paroisse de St-Imier, est la fabrication de boîtes de montres, tant en or qu'en argent et que le principal écoulement et la destination sont pour Le Locle et La Chaux-de-Fonds, nos ouvriers auraient dès là intérêt à ce qu'il plût à Votre Altesse rapprocher autant que possible, Son Ordonnance des Réglemens précités du Conseil d'Etat de Neufchâtel... ».

Les Erguéliens eurent cependant des velléités d'indépendance à l'égard des Montagnes neuchâtelaises, dans le double domaine industriel et commercial. Mais avant le XIX^e siècle, ils n'y réussirent que sur une échelle restreinte.

Des tentatives y furent faites d'implanter des manufactures avec l'aide de Chaux-de-fonniers; elles échouèrent. Nous ne citons ici que le projet Béguelin d'établir à Courtelary, une fabrique d'horloges à musique.

Après avoir exercé un temps à Berlin, la profession d'horloger et même celle d'horloger du Roi, et y avoir dirigé une fabrique d'horlogerie qui périclita, Abram-Louis Huguenin de La Chaux-de-Fonds s'était retiré, un peu honteux, à St-Imier. En 1772, il fit la connaissance de David Béguelin, maire de Courtelary et major en chef des Milices d'Erguel. Huguenin lui proposa d'être de moitié avec lui dans l'établissement « d'un commerce et fabrique d'horlogerie en gros et en petit volume ». En août ou septembre 1772, un contrat de société fut conclu, par lequel Béguelin et François Voumard, médecin et justicier de Courtelary, s'engagèrent comme bailleurs de fonds. Huguenin reçut l'autorisation de se fixer à Courtelary et l'exploitation de la fabrique d'horlogerie fut inaugurée en novembre 1772. On eût aimé faire venir de La Chaux-de-Fonds un monteur de boîtes en or, mais le coût annuel de cette fabrication se serait élevé à 2000 louis d'or; on y renonça.

Huguenin était spécialement chargé « de dresser les airs et de pointer les cylindres des pièces à musique ». Pour un jeu de flûtes et de violons, il fit même un séjour à Nancy, pour y travailler sous les yeux de l'organiste Marchal, un musicien de valeur, qui fut le maître d'Henry-Louis Jaquet-Droz, le fils du célèbre Pierre Jaquet-Droz.

Huguenin avait la meilleure opinion de son travail et proclamait que ses pièces (pendules à musique) jouaient avec plus de méthode, de précision, de délicatesse et d'harmonie que celles de tous ces Messieurs de La Chaux-de-Fonds, Au sujet d'une pendule astronomique construite par Huguenin, la société de Courtelary prit ultérieurement l'avis de Pierre Jaquet-Droz, qui en déconseilla l'achèvement. Comme la fabrique n'avait pu se procurer à La Chaux-de-Fonds, même à prix d'argent, les « fournitures et finissages » nécessaires pour cette pendule, elle dut les faire venir de Genève.

L'entreprise ne marcha pas. Béguelin eut toute sorte de déboires. Sollicité par Huguenin, le maire de Courtelary, qui fut, entre parenthèses, un bon marchand de vins de Neuchâtel, se rendit à la foire de Strasbourg, où il rencontra Jaquet-Droz père. Il paraît que ce dernier était disposé à s'engager dans l'entreprise de Courtelary, qu'il se flattait de faire prospérer par des commissionnaires

de sa maison, notamment en Russie. Il n'en fut rien. La fabrique ne fit pas long feu. Pourtant l'affaire languit jusqu'en 1776.

Les établissements de La Chaux-de-Fonds rayonnèrent en Erguel dans l'horlogerie non seulement, mais encore dans la dentellerie.

On connaît le rôle des dentelles dans le costume jurassien du XVII^e et notamment du XVIII^e siècle. On portait des « coefes » ou béguins à dentelles, des demi-mouchoirs (de cou ou foulards) avec dentelles, des fraises, etc.

Dans un acte signé à Renan, le 1^{er} octobre 1696, on trouve cette mention: « Inventaire de Jean et Tevenin, Suzanne et Marie, frères et sœurs, fils et filles de feu Jacob Perret-Gentil dit Greset de Sonvilier: Item un mouchoir caré de taffeta avec des dantelles noires ».

Les documents mentionnent aussi les instruments et les matières « pour faire dentelles ». Un « tour à dentelles » est vendu le 3 juillet 1749 à La Ferrière par Daniel Humbert-Droz l'ainé, qui avait épousé en 1732, une sœur d'Abram III et Daniel Gagnebin, décédée en 1740. Le 16 mars 1772, Suzanne-Marguerite, femme d'Alexandre Calame le jeune, horloger, achète des « tours à dentelles » à des ventes aux enchères à Sonvilier. « Un coussin rond à dentelles avec son trépied », est mentionné à Sonvilier également dans un acte du 14 avril 1761; ailleurs c'est un « sac de coussins à dentelles » (1768, à La Cibourg); neuf échevaux de filets à dentelles à côté de filet blanc à tricoter (St-Imier, 1769) et un grand panier de fuseaux (La Ferrière, 1771).

Dans sa jeunesse, Marie-Madeleine, fille de Jean-Jacques Cuenin dit Vougeux et d'Anne-Marie Ducommun dit Boudry, sœur de Jean-Louis Cuenin dit Vougeux, paroissien de St-Imier, horloger en petit volume à Renan, « avait été mise, tant en Allemagne que dans le voisinage, (La Chaux-de-Fonds?) pour y apprendre à coudre et faire les dentelles (acte du 8 juillet 1768 à Renan).

En 1757, Jean-Pierre, fils de feu Adam Droz de Tramelan, fut débiteur de Mesdames Marguerite et Susanne, nées Calame, de La Chaux-de-Fonds, à Clermont sur les Convers, représentée à l'acte par le Sr David-Frédéric Dubois, Conseiller de commune de La Chaux-de-Fonds, leur fils et neveu. Mesdames Calame étaient depuis le 1^{er} juin 1752 créancières de Droz pour la somme de 75 écus petits, montant qu'il avait reçu en « bonne marchandise », à savoir des dentelles.

Jean-Pierre Droz et sa fille Suzanne étaient « négociants en dentelles » à Tramelan. Parmi d'autres « marchands » de dentelles erguéliens, mentionnons David fils de feu Pierre Perret-Gentil, cité à Renan, en 1718; Abraham Aubert, de et à Renan (mentionné entre 1720-1732); Jean-Albert Borle à Renan (vers 1734). Abram Gagnebin, maréchal à Renan, afferme à Borle sa maison à Renan. Parmi les clauses de la convention figure celle-ci: « Et reserve que

ledit retenant (Borle) devra montrer à la fille du mettant (Gagnebin) pour faire les botons a pety point, à faire le cordonnet » (acte du 8 avril 1734 à Renan).

Abram Brandt, dit Gruerin, de Renan, et José Méroz, de Sonvilier, marchands en dentelles, sont mentionnés à Renan en 1728.

Parmi les marchands en dentelles de La Chaux-de-Fonds en relations avec l'Erguel, il nous faut mentionner: Joseph Humbert-Droz, demeurant à La Chaux-de-Fonds, paroissien de St-Imier, qui a des créanciers à Renan; David Perret-Gentil, Sujet de S. A. R., plusieurs fois bailleur de fonds à Renan entre 1717 et 1723; Abram Amez-Droz, témoin en 1717 à Renan et créancier en 1730, de Salomon Gagnebin, hôte et marchand à Renan; David Courvoisier, témoin dans un acte à Renan (17 janvier 1730).

Parmi les marchands drapiers chaux-de-fonniers, plusieurs ont, dès la seconde moitié du XVII^e siècle, des relations d'affaires avec les Borle et les Gagnebin de Renan, les Petithenry de St-Imier, qui furent marchands drapiers de père en fils. Parfois, ils se confondent avec les marchands tailleurs, dont quelques-uns furent tailleurs et boutonniers à la fois. La plupart de ces marchands allaient de foire en foire à la recherche de la clientèle possible. Un document de 1713 nous apprend qu'ils fournissaient un peu tout: « tout habillement, y est-il dit, cazaque, vezette (petite veste, gilet), culotte, bas, chapeaux, gravattes, chemizes, bords de chapeaux, etc. ».

En octobre 1703, Abram, fils d'Abram Nicolet de St-Imier, maître tailleur et couturier, prit comme apprenti pour le terme de deux ans, Abram, fils de feu Jonathan Dubois, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ci-devant hôte (aubergiste) à Tramelan.

Les passementiers chaux-de-fonniers sont cités fréquemment en Erguel, entre autres David Perret-Gentil, qui paraît avoir été un personnage assez considérable entre 1700 et 1730.

En 1715, David, fils de Pierre Perret-Gentil, de La Chaux-de-Fonds, marchand en « marchandise blanche » habitait la Montagne du Droit de Renan sur la Ferrière.

Il y eut aussi des boutonniers et marchands boutonniers et des faiseurs de boucles, en métal ordinaire, en argent, pour les souliers et autres pièces de vêtements. Le marchand boutonniere était comme le marchand en dentelles un établissement, qui dirigeait la fabrication et s'assurait ainsi le plus clair du bénéfice commercial. On utilisait des moules et des métiers à boutons. Des Perret et Robert de Renan et Nicolet de St-Imier furent boutonniers.

Les faiseurs de bas de La Chaux-de-Fonds commercèrent avec ceux de l'Erguel. Parmi les Erguéliens, il y a des Dumont dit Voitel, des Perret-Gentil et des Robert. Vers 1713, Pierre, fils de feu Abram Robert, paroissien de St-Imier, est « chaussautier » à Renan. Vers 1768, Esaïe Robert, est faiseur de bas à La Cibourg. Ces artisans

utilisent le métier à bas. Même les familles d'horlogers en possédaient. Ainsi chez Sigismond Dumont, à Renan, vers 1760. Plusieurs serruriers furent des constructeurs réputés de métiers à faire les bas. Des Bourquin de Sonvilier, entre autres, excellèrent dans cette branche de la mécanique industrielle.

La machine à tricoter était déjà connue au XVII^e siècle. En 1784, elle est mentionnée parmi les biens du notaire juré et greffier Daniel-Alphonse Brandt à Renan.

Il y eut aussi des tisserands parmi les communiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds établis en Erguel, et même des teinturiers. Des Perret et des Robert cités entre 1730 et 1740 à Renan, sont tisserands, de même Daniel Racine, sous le Crêt de La Ferrière, mentionné en 1714.

Une branche des Courvoisier de Sonvilier, entre autres, communiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, fut une dynastie de maîtres teinturiers. L'ancêtre Imer Courvoisier, cité bien avant 1700, vivait à St-Imier avec ses quatre fils, Adam, David, Jacob et Pierre. Ce dernier, après avoir été dans son jeune âge apprenti de son père, travailla pendant quatre ans avec son frère Jacob, avant d'aller « faire son compagnonnage ». Vers 1730-1740, ce même Pierre Courvoisier fut maître teinturier au Saut du Doubs, où des ancêtres le précédèrent; les uns s'étaient réservé la clientèle suisse et les autres la clientèle bourguignonne.

Les Courvoisier avaient affermé la vauche (foule, comparez avec l'allemand Walke) dans les moulins des Sagnes de St-Imier. En 1706, Jacob Courvoisier précité fut ambourg (gouverneur-administrateur de la communauté) de St-Imier.

Vers 1750, Pierre feu Joseph Dumont dit Vieljean, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, est teinturier sur la Montagne du Droit de Cormoret.

Les tanneurs et les chamoiseurs existent, à plus forte raison les profession de cordonnier et de sellier, qui sont exercées parfois par le même artisan. Le 15 octobre 1700, à St-Imier, Pierre Brandt, maître sellier et cordonnier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, résidant à Cormoret, prend comme apprenti sellier et cordonnier Gabriel fils de feu Jacob Montandon « desdits lieux du Locle et Chaux-de-Fonds », assisté de Jacob Courvoisier, teinturier de St-Imier, son cousin, pour la durée de deux ans. Le maître devra fournir à l'apprenti les ustensiles et les outils nécessaires.

David et Pierre fils de feu Abram Droz, cordonniers de La Chaux-de-Fonds, sont mentionnés à Renan, en 1714.

A St-Imier, le 13 janvier 1717, Honble Adam Amez-Droz du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, sujet de S. A. l'Evêque de Bâle, maître cordonnier, engage comme apprenti

Abram, fils de Jean-Jacques Vuilleumier de La Sagne, pendant une année qui a commencé « à la St-Martin passée 1716 et finira fixement à la St-Martin foire de St-Imier prochaine 1717 ». Pendant ce temps, le maître « luy doit apprendre et enseigner de tout son savoir et pouvoir toutes les sciences, secrets, modes et adresses dudit métier, sans rien luy céler et sans le molester, mais il ne doit pas le reblanchir, ni l'entretenir étant hors de ses chalens (clients chez lesquels le maître et l'apprenti travailleront).

Après le vêtement, l'alimentation et l'habitation. Les meuniers neuchâtelois établis en Erguel furent très nombreux aux XVII^e et XVIII^e siècles dont plusieurs Chaux-de-fonniers. Citons quelques noms: Josué Courvoisier à St-Imier, vers 1700; Joseph fils de Josué Ducommun du Locle et de La Chaux-de-Fonds, à Villeret entre 1705 et 1710; David Droz du Locle et de La Chaux-de-Fonds, paroissien de St-Imier, à St-Imier; David Perret-Gentil, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, marchand demeurant à La Chaux-de-Fonds, achète, en 1713, de Jacob Clerc, lieutenant en la justice de St-Imier, ses moulins de la Sagne, situés sur la commune de St-Imier, Désormais Perret-Gentil « réside dans ses moulins, rière St-Imier ».

Nous ne parlerons ni des épiciers, ni des marchands de vin.

Dans l'industrie du bâtiment, les artisans chaux-de-fonniers travaillant ou résidant en Erguel, furent nombreux: tailleurs de pierres, maîtres maçons, charpentiers, menuisiers, vitriers, peintres, etc.

Un document du 14 mai 1675, à Renan, nous apprend que Josué (Brandt dit) Gruerin, charpentier de Renan et Joseph Maté (sic pour Matthey) « masson » de La Chaux-de-Fonds travaillaient ensemble.

En 1681, Jean-Pierre Brandt, dit Gruerin, maître maçon de Renan est débiteur de Jacob Matthey de La Chaux-de-Fonds, également maître maçon, alors hors du pays, mais son frère, Joseph Matthey, agit pour lui.

Le 14 juin 1683, à Renan, Pierre (Brandt dit) Gruerin, maçon tailleur de pierre, conclut un marché avec les représentants de la Populace (Communauté ecclésiastique) de Renan « touchant le fourg de la maison de cure, dont ledit Pierre a promis de faire un bon fourg, bon a dit de maistre... et luy faire un sendrier (cendrier)... ».

A St-Imier, le 12 mars 1706, Jacques-Imer Jaquet, maître maçon engage Jean Ducommun, paroissien de St-Imier « pour le servir en qualité d'ouvrier audit mestier de masson pendant le printemps, esté et automne prochain, pendant que ledit maître aura de la besogne, pendant lequel temps ledit ouvrier le servira fidèlement et ledit maître le mettra en besogne honnestement ». Témoins présents: Jean et Jacob Nicolet, paroissiens de St-Imier, maîtres charpentiers.

Abel Pétremand dit Veuve, maître charpentier, paroissien de St-Imier, atteste le 16 février 1717 à Renan, que son frère Jean Pétremand a été son apprenti pendant 3 ans 6 mois, puis son valet pendant 18 mois. Jean a représenté à son frère et maître que pour suivre l'ordre qui se pratique dans notre métier tant rière la Suisse, Alemagne qu'aux environs pour ce qui concerne les arts et métiers pour ceux qui ont fait l'apprentissage et remporté la science ». A la même date, Abel Pétremand atteste que son frère Jean l'a servi avec d'autres valets « pour faire bâtiments, ramures et Eglises, rouages de moulins et autres besognes, à quoi son frère est devenu assez habile dans son métier ».

Parmi les nombreux maîtres charpentiers en Erguel figurent des Brandt dit Gruerin et des Sagne, parmi les maîtres menuisiers des Robert.

Notons ici qu'une branche des Girardet eut entre 1755 et 1765 une librairie à Sonvilier et que cette branche, qui se réclame de la Commune de La Chaux-de-Fonds, alla habiter dans la suite le grand village.

L'Erguel et la Prévôté, mais plus particulièrement le Haut-Erguel et Tramelan, connurent de nombreux maréchaux, forgerons, serruriers et armuriers, communiens de La Chaux-de-Fonds, nés dans ces régions où ils passèrent toute leur existence, tandis que d'autres maîtres d'état Chaux-de-fonniers s'y fixèrent temporairement.

Parmi les maréchaux et forgerons, il nous faut mentionner plusieurs dynasties de Calame dit Longjean, établis sous le Crêt de La Ferrière, au Torrent à Cormoret et ailleurs encore; Daniel Calame, Anne-Marie Nicolet, sa femme (1698); Daniel Calame, Jonas, son fils, maréchaux l'un et l'autre, auxquels Abram Meyrat, hôte à St-Imier afferme, en 1703, « une place et métairie à La Chaux d'Abelle; Josué, fils de feu Christ Calame, à St-Imier (1705. Jonas, fils de Daniel Calame (1704-1712), Jean-Pierre Calame, fils de feu Isaac, tous paroissiens de St-Imier.

Parmi les Droz, mentionnons: Abram, fils d'Abram à Renan (1696); Jean, fils de Jacob Droz; Abram, fils de Jean Droz (1702); Joseph Droz à Sonvilier (1709-1714). Jean, fils de feu Jacob Droz, maître maréchal, reçoit le 22 février 1714 une attestation des ambourgs et gouverneurs de la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier, qu'il est membre et communier de cette communauté. « Il est allé s'établir depuis quelque temps dans le Val de Sornetan pour y exercer son métier de maréchal, ayant eu l'occasion de s'y alier par mariage ».

Nous mentionnerons aussi: les Dumont dit Voitel; Abram, fils de feu Abram (1694-1705); David, fils de feu David (1697), établis sur la Montagne du Droit de Renan.

Les Humbert-Droz (Abram, feu de Pierre, à La Ferrière, 1698); les Perret-Gentil et les Tissot-Daguette furent également du métier.

En 1676, M. Loys Perrot, ministre d'Orvin et Vauffelin, est créancier de Pierre Humbert-Droz, maître maréchal résidant « rière l'Erguel » pour l'achat de bois (pour le charbon de forge) sur la Vacherie de l'Envers de St-Imier.

David Perret-Gentil, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, habita St-Imier. Le 27 janvier 1721, il donna une attestation à Martin Admiot, son compagnon forgeron, qui l'a servi pendant onze mois. Perret fut obligé de le congédier, sa forge et ses martinets ayant été la proie des flammes.

Josué Tissot-Daguette, fils de feu Abram, paroissien de St-Imier, est vers 1700 maréchal à la Chaux d'Abelle. Son fils Daniel, également maréchal, est mentionné à plusieurs reprises entre 1703 et 1710.

Josué, dit le vieux, fut un grand fabricant de faux. En 1713, il conclut un marché pour la livraison de 300 faux à David Robert, Abram Robert, son frère, hôte (tenancier) de la Maison de Paroisse à St-Imier et Daniel Robert, fils de Daniel, qui font le commerce des faux, notamment à destination de la France, de l'Alsace, mais aussi de l'Erguel, des Franches-Montagnes, de l'Ajoie, etc. Ces 300 faux furent livrables au mois de mai 1713 au corps de garde sur la Ferrière.

Les Calame furent des fabricants et marchands de faux pour le moins aussi considérables que les Tissot-Daguette. Ce sont Jonas Calame, maître en la forge du Torrent (près Cormoret), qui vend en 1713 aux Robert 400 faux destinées à la France; Daniel Calame, également au Torrent (1722); David Calame, marchand de faux à Renan (1727); Daniel et David-Louis Calame, « maréchaux faiseurs de faux », sous le Crêt de la Ferrière, (1748); Daniel était veuf d'Esther, fille de Louis Ducommun dit Tinnon, de La Chaux-de-Fonds.

En novembre 1711, Abram Brand, de La Chaux-de-Fonds, vendit à Jonas Calame, maître maréchal demeurant au Torrent, « une voiture entièrement en fer », que Calame doit recevoir le plus tôt possible à Bellelay, au prix accoutumé. Daniel Jacot, serrurier de La Chaux-de-Fonds est « rière-caution » de Calame.

Parmi les nombreux serruriers de souche neuchâteloise en Erguel, il y eut des Courvoisier, des Jacot, des Marchand, des Pétremand, des (Jean)Richard, des Sagne, etc.

En 1695, Jacob Marchand, serrurier de Sonvilier, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, s'oblige envers Pierre, fils de Pierre Humbert-Droz de La Chaux-de-Fonds pour la somme de cent écus petits monnaie faible.

En 1699, Abram, fils de feu Abram Marchand, serrurier, acquiert des hoirs de feu Jean Sandoz, vivant communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin et paroissien de St-Imier, « tous les biens, maix et possessions qu'ils ont hérité de feu Daniel Sandoz leur frère, au haut de la Cibourg, lieu dit à Clermont, consistant en prés, champs, cernils, maison, citerne et autres appartenances, etc. ».

Daniel Jacot, fils d'Abram, de la Sagne et de La Chaux-de-Fonds, maître serrurier, exercera pendant longtemps, (il apparaît dès 1699), son art à Clermont, sur Convers; à partir de 1720, il habita à l'Endroit des Convers un bien qu'il acquit d'Isaac, feu David Vuille. En 1702, Jacot, prit comme apprenti, David, fils de feu David Dumont, dit Viellejean, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, paroissien de St-Imier, pour deux ans consécutifs. Le maître s'engage à montrer à l'apprenti « toutes les sciences et secrets du métier qu'il saura tant du serrurier que du maréchal ».

Le 1^{er} juin 1706, Josué, fils de feu Isaac Pétremand, maître serrurier, donne sa lettre d'apprentissage à Abram, fils d'Abram Sagne, paroissien de St-Imier, à Renan. « Sagne a l'intention de fréquenter les pays étrangers pour se perfectionner »

Au XVIII^e siècle, on voit que le serrurier produisait des « cheneets à feu », des chaufferettes, des moules à chandelles, des « charrets à fil » (espèce de dévidoir), des fers « tant à gauffer qu'à begnets », des écumeurs de cuivre, des tranchoirs à beurre et à fromage, des crémaillères et même des « fers à friser ».

La distinction entre le serrurier, le maréchal et le forgeron n'était pas très tranchée. Vers 1765, David Sagne, est mentionné à Clermont tantôt comme serrurier, tantôt comme maréchal; dans le même document, son fils David est maréchal tout court.

Les serruriers d'Erguel furent des constructeurs habiles de métiers pour la fabrication des bas.

Il y eut aussi des pipiers. Nous nommerons Abraham Sagne, de et à Renan, vers 1729.

Parmi les armuriers, communiens de La Chaux-de-Fonds, établis dans le Haut-Erguel et à Tramelan, il faut mentionner les Ducommun dit Boudry, les Humbert-Droz et les Marchand.

Le commerce de bétail et de chevaux des Chaux-de-fonniers établis dans l'Erguel et des Chaux-de-fonniers de La Chaux-de-Fonds avec l'ancien Evêché de Bâle fut parmi les plus considérables que l'on puisse imaginer. Aussi les agriculteurs-maquignons chaux-de-fonniers furent-ils fréquemment les bailleurs de fonds ou les cautions des agriculteurs et maquignons, gens d'Erguel, de Tramelan, des Franches-Montagnes, de la Prévôté, etc., notamment à l'occasion des foires.

En 1673, (acte du 1^{er} juin, à Renan), Abram fils d'Abram Merolz, maréchal de Sonvilier est débiteur de Claude du Boz (Dubois), de La Chaux-de-Fonds pour l'achat de deux macles (bœufs).

Les foires de St-Imier, Renan, Courtelary et Tramelan furent le rendez-vous des Erguéliens, des Francs-Montagnards, des Prévôtois, des Biennois, des Montagnards neuchâtelois, des gens de La Chaux-de-Fonds en particulier, des gens du Val-de-Ruz, du Vignoble neuchâtelois, voire des Vaudois et Genevois.

Citons un exemple: A la foire du 8 juin 1709, à St-Imier, Jean-Pierre Réard, maire de Reconvilier, Abram Bendit, lieutenant (maire adjoint) de la Heutte, Henry Vuille de la Sagne et La Chaux-de-Fonds, demeurant à Boinod, qui vend une vache à Roger Descombes du Locle, David, fils de feu David Voumard, justicier de et à Courtelary, s'oblige envers Claude Borle, expert chirurgien et ancien d'Eglise dans le Consistoire de St-Imier à Renan, Claude Chatte du Boéchet, qui s'oblige envers le Sr Jacques Bugnot de St-Blaise pour « le reste de paiement d'un bœuf ». Jacob Droz dit Buset, « grand Sauthier » de La Chaux-de-Fonds et David Tissot-Vougeux, chirurgien du Locle, sont tous présents à la foire, qui dut être d'un pittoresque inimitable.

Le 19 aût 1709, à St-Imier, Josué, fils de feu François Grisard de Villeret, s'oblige envers Jean, fils de feu le Sr Jean Sandoz de vivant conseiller à La Chaux-de-Fonds, pour la somme de 25 écus faibles, argent prêté à la St-Martin passée, foire de St-Imier.

Le 22 novembre 1713, foire de la St-Martin, Adam Jacot, marchand et justicier de La Chaux-de-Fonds est présent à St-Imier. Abram Amez-Droz, marchand drapier, David Sandoz, marchand de La Chaux-de-Fonds et Jean-Pierre Calame, paroissien de St-Imier, aussi marchand de la dite Chaux-de-Fonds sont à la foire de juin de St-Imier, en 1714.

David, fils de feu Jacob Dubois, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, sa sœur Marguerite s'obligent à la foire de St-Imier, en novembre 1709, envers leur frère Abram Dubois pour la somme de 50 écus faibles qu'ils lui doivent depuis la foire de Renan.

Les foires des Bois, du Noirmont et de Saignelégier attiraient les Francs-Montagnards, les Erguéliens, les Montagnards neuchâtelois, les Prévôtois, les gens du Clos-du-Doubs, de l'Ajoie et même ceux du Val-de-Ruz, de la Montagne de Diesse, de Neuveville et de Bienne.

Les marchands et maquignons Chaux-de-fonniers fréquentèrent aussi régulièrement les foires de Chindon, de Delémont, Porrentruy et St-Ursanne. Abram Jaquet-Droz, habitant « sur le pont » à La Chaux-de-Fonds, agriculteur et pendulier, père du célèbre horloger Pierre Jaquet-Droz, se rendait régulièrement à la foire de Delémont dans les années 1730-1740.

Le rayonnement industriel et commercial de La Chaux-de-Fonds, dès la première moitié du XVIII^e siècle, suscita dans l'ancien Evêché de Bâle de véritables pépinières d'horlogers et d'artisans. Le «grand village» est alors le centre de relations industrielles, commerciales, agricoles, artisanes et financières avec toutes les régions de l'ancien Evêché, Bienne y compris. Parmi les nombreux communiens de La Chaux-de-Fonds établis de façon durable ou temporairement dans la métropole horlogère, beaucoup sont à la fois bourgeois de Valangin et Sujets de S. A. R. le prince-évêque.

S'agit-il du commerce de draps, de toiles, d'indiennes, de lingerie, on stipulera dans les contrats, de part et d'autre, que l'aune est à la mesure de La Chaux-de-Fonds. A mesure que les relations financières se développèrent dans le sens moderne et avec la banque naissante dans le grand village, la monnaie «coursable» à La Chaux-de-Fonds servira d'étalon. Les petits négociants en horlogerie du Haut-Erguel tireront dès la fin du XVIII^e siècle, sur leurs clients des Montagnes neuchâteloises et même à l'étranger, des lettres de change datées de La Chaux-de-Fonds, métropole horlogère et bourse commerciale en même temps que ruche industrielle.

En ces temps de crise qui frappent si durement l'industrie horlogère, il est réconfortant de pouvoir évoquer le passé brillant et de chanter la gloire de La Chaux-de-Fonds, capitale jurassienne.



